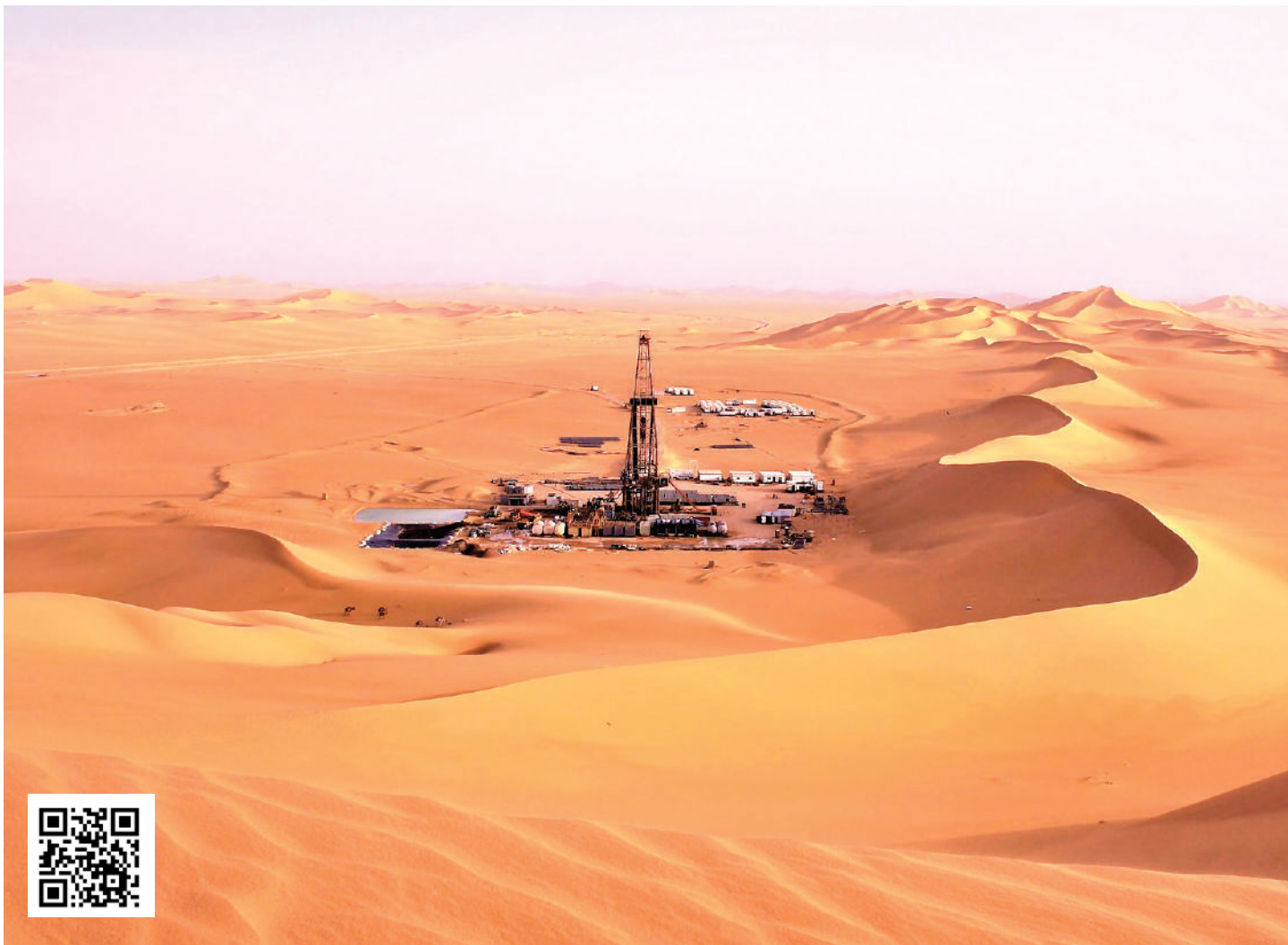


EXPLORATION, PARTENARIATS ET TRANSITION

L'Algérie accélère sa stratégie énergétique en 2025

Portée par une stratégie axée sur le renforcement des réserves d'hydrocarbures, l'augmentation des capacités de production et la consolidation de la sécurité énergétique, tout en poursuivant le déploiement des énergies renouvelables, l'année 2025 se distingue par une dynamique soutenue dans le secteur de l'énergie en Algérie. À travers la mise en œuvre de projets structurants et la conclusion de partenariats stratégiques, le secteur énergétique algérien confirme sa volonté de conjuguer valorisation des hydrocarbures, diversification des sources énergétiques et intégration progressive aux grandes dynamiques énergétiques régionales et internationales. P 3



NUMÉRISATION DU SECTEUR DE
LA SÉCURITÉ SOCIALE

**Plus de 100 services
électroniques
désormais disponibles**

La numérisation s'impose progressivement comme l'un des leviers majeurs de la modernisation du service public en Algérie, en particulier dans le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Portée par les orientations des hautes autorités du pays, cette transformation digitale vise à rapprocher l'administration du citoyen, à simplifier les procédures et à améliorer durablement la qualité des prestations. Aujourd'hui, cette dynamique se traduit concrètement par la mise à disposition de plus de 100 services électroniques accessibles à distance.

P 2

RENFORCEMENT DE
L'INVESTISSEMENT ET
AMÉLIORATION DU CLIMAT DES
AFFAIRES

**Des organisations
patronales soulignent
l'importance de la
sécurité juridique**

Des représentants d'organisations patronales participant au séminaire sur la sécurité juridique et son impact sur le développement économique, tenu samedi à Alger, ont mis en avant l'importance de la stabilité et de la clarté des cadres juridiques en tant que facteur clé pour renforcer l'investissement, encourager l'initiative et l'innovation, et améliorer le climat des affaires.

P 5

SANTÉ, INNOVATION ET
ENTREPRENEURIAT, START UP

**Alger pilier du
développement
continental**

En cette fin d'année, l'Algérie se positionne comme un pilier du développement continental africain grâce à son rôle dans l'intégration économique, sa stratégie de diversification (industrie, mines, énergies renouvelables) et son leadership dans des événements majeurs comme la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF), tout en consolidant sa puissance économique (3ème économie africaine selon le FMI), et en proposant des modèles innovants (dessalement d'eau, souveraineté économique) pour un avenir prospère et durable pour l'Afrique.

P 3

UNIVERSITÉ D'EL TARF

**Un laboratoire pour gérer et
administrer les projets
d'investissement locaux
bientôt opérationnel** P 2

LE PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ DE
BLED EL HADBA EN PHASE FINALE

**Vers la création de 12 000
emplois directs** P 3

NOUVEL AN 2026

**Le Gendarmerie nationale
met en place un plan
sécuritaire spécial** P 5

WORLD TRADE CENTER
ALGIERS-ANEXAL

Signature d'un
partenariat
stratégique pour
renforcer les
exportations
algériennes

Le World Trade Center Algiers et l'Association Algérienne des Exportateurs (ANEXAL) ont signé un partenariat stratégique destiné à renforcer les compétences des cadres des entreprises exportatrices et à soutenir leur développement sur les marchés internationaux. « Le World Trade Center Algiers et l'Association Algérienne des Exportateurs (ANEXAL) ont signé une convention de partenariat visant à renforcer les compétences des cadres des entreprises exportatrices, membres, et à soutenir leur développement sur les marchés internationaux », lit-on dans un communiqué. En effet, une formation qualifiante d'Export Manager, agréée par le Ministère de la Formation et des Enseignements Professionnels, sera lancée au cours du 1er trimestre 2026, ajoute la même source, précisant que ce partenariat est un engagement fort en faveur de la compétitivité, de la diversification économique et de l'internationalisation des entreprises algériennes.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Plus de 100 services électroniques désormais disponibles

La numérisation s'impose progressivement comme l'un des leviers majeurs de la modernisation du service public en Algérie, en particulier dans le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Portée par les orientations des hautes autorités du pays, cette transformation digitale vise à rapprocher l'administration du citoyen, à simplifier les procédures et à améliorer durablement la qualité des prestations. Aujourd'hui, cette dynamique se traduit concrètement par la mise à disposition de plus de 100 services électroniques accessibles à distance.

Par Adem A.

À travers cette transformation numérique, le secteur de la sécurité sociale confirme sa volonté d'inscrire la modernisation administrative au cœur du service public, en misant sur la technologie comme levier de proximité, d'efficacité et d'équité territoriale. Invité de la Radio nationale « Chaîne I », le directeur de la modernisation et des systèmes d'information au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Yahia Rassoul, a souligné que « la numérisation constitue un choix stratégique et une priorité absolue pour le secteur, en parfaite cohérence avec les instructions du Président de la République relatives à la modernisation du service public et à l'abandon définitif des méthodes de gestion traditionnelles ». Selon le responsable, cette transition numérique s'est traduite par une refonte en profondeur des procédures administratives. « Le ministère a engagé un processus concret de simplification en transformant progressivement les services papier en services numériques, ce qui a permis de réduire sensiblement les délais de traitement et d'améliorer la qualité de la prise en charge des citoyens », a-t-il expliqué. Dans ce cadre, 27 documents administratifs ont été récemment supprimés, puisqu'ils sont désormais échangés électroniquement entre les différentes structures du

secteur. Yahia Rassoul a précisé que le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale compte aujourd'hui 30 plateformes numériques regroupant plus de 100 services électroniques. Ces plateformes permettent aux citoyens d'accéder à de nombreuses prestations sans se déplacer, à l'image de l'attestation d'affiliation, devenue entièrement dématérialisée. « L'objectif est de concrétiser le principe d'une administration au service du citoyen, en s'appuyant sur des systèmes d'information interconnectés qui garantissent un échange instantané et sécurisé des données », a-t-il affirmé.

Lancement du prélèvement automatique des cotisations destiné aux employeurs

Les effets de cette numérisation sont déjà perceptibles sur le terrain. Le directeur de la modernisation a souligné que les assurés sociaux ressentent un réel gain de confort, notamment à travers la réduction des files d'attente et la généralisation des services à distance. Il a rappelé que 13 organismes relevant du secteur participent à cette dynamique numérique, contribuant à une meilleure coordination institutionnelle et à une plus grande fluidité dans la gestion des dossiers. Parmi les services les plus marquants, figure le lancement du prélèvement automatique des cotisations destiné aux employeurs. Cette mesure

leur permet de s'acquitter de leurs obligations immédiatement après la déclaration de l'assiette des cotisations. « Ce dispositif se fait de manière totalement sécurisée, sans retard ni pénalités financières supplémentaires », a rassuré Yahia Rassoul. Les citoyens peuvent également demander la carte Chifa en ligne, moyennant un paiement électronique de 400 dinars via la carte bancaire ou la carte Edahabia. Le responsable a également mis en avant le succès de l'application « El Hanaâ », qui compte plus de 3,5 millions d'utilisateurs. Cette plateforme offre plusieurs services numériques, allant de l'obtention de documents administratifs au suivi de la consommation de médicaments, en passant par le suivi des demandes liées à la carte Chifa. « L'application traduit notre volonté de rapprocher davantage l'administration de l'assuré et de lui offrir un service rapide, transparent et accessible », a-t-il déclaré. Dans le volet social, Yahia Rassoul a rappelé que la numérisation a également facilité l'accès aux droits, notamment en matière de congé de maternité, désormais fixé à 150 jours. Plus de 65 000 demandes d'indemnisation ont été traitées en ligne. Il a enfin souligné l'impact positif de la mise à jour à distance de la carte Chifa via les pharmacies conventionnées, avec près de 3 millions d'opérations réalisées en six mois, évitant autant de déplacements, particulièrement dans les wilayas du Sud.

UNIVERSITÉ D'EL TARF

Un laboratoire pour gérer et administrer les projets d'investissement locaux bientôt opérationnel

Un laboratoire spécialisé dans la gestion et l'administration des projets locaux d'investissement sera prochainement mis en service à l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf, a indiqué, dimanche, le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, le Dr Benchohra

Choul. Le même responsable a précisé que ce laboratoire "offrira des services scientifiques et consultatifs aux investisseurs, aux gestionnaires d'entreprises économiques et aux administrations locales, tout en assurant une formation dans les domaines de l'investissement et du dé-

veloppement local". Ce laboratoire permettra également de renforcer la recherche scientifique en matière de gestion des projets d'investissement locaux, de soutenir le développement socioéconomique de la région, et de fournir des solutions scientifiques et pratiques pour

le développement des mécanismes d'investissement local, a ajouté le Dr Choul. Le laboratoire sera "animé et encadré par des universitaires et des chercheurs dans le cadre d'une vision d'ouverture de l'université sur son environnement social et écono-

mique", selon le directeur de l'université qui a également souligné que le même laboratoire contribuera à "l'enrichissement de la recherche scientifique dans le domaine de la gestion et de l'administration des projets d'investissement au niveau local".

TIZI-OUZOU

40 apiculteurs à la Foire des miels du massif du Djurdjura

Par R E.

Quarante (40) apiculteurs participent à la 7e édition de la Foire des miels du massif du Djurdjura, qui s'est ouverte dimanche à la placette du Musée de Tizi-Ouzou, en vue de promouvoir les produits de la ruche et rapprocher le producteur du consommateur, a-t-on appris des

organisateurs. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 11 janvier prochain, est organisée par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (CAPTO) sous le slogan : "La ruche, une richesse biologique à promouvoir". Le but de cette foire est à la fois d'offrir un espace de commercialisation aux producteurs de miel de la région, et de faire découvrir au consom-

mateur les différents types de miels et autres produits de la ruche, expliquent les organisateurs. Des miels d'agrumes, de montagne, des fleurs, d'eucalyptus, du miellat, ou encore du pollen frais et séché, de la gelée royale, de la propolis, sont entre autres produits de la ruche exposés et proposés à la vente avec possibilité de dégustation.

Cette foire se veut aussi un espace de réflexion sur le développement et la promotion de la filière apicole et l'organisation des circuits de commercialisation, a-t-on ajouté. Le premier jour de cette foire a été marqué par l'affluence de nombreux citoyens intéressés par la découverte et l'achat des divers produits de la ruche.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EXPLORATION, PARTENARIATS ET TRANSITION

L’Algérie accélère sa stratégie énergétique en 2025

Portée par une stratégie axée sur le renforcement des réserves d’hydrocarbures, l’augmentation des capacités de production et la consolidation de la sécurité énergétique, tout en poursuivant le déploiement des énergies renouvelables, l’année 2025 se distingue par une dynamique soutenue dans le secteur de l’énergie en Algérie. À travers la mise en œuvre de projets structurants et la conclusion de partenariats stratégiques, le secteur énergétique algérien confirme sa volonté de conjuguer valorisation des hydrocarbures, diversification des sources énergétiques et intégration progressive aux grandes dynamiques énergétiques régionales et internationales.

Par M. A.

En 2025, l’Algérie a concentré l’essentiel de ses efforts sur la relance des activités d’exploration et la conclusion de partenariats énergétiques d’envergure selon le rapport annuel de la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Dans cette perspective, le pays ambitionne de porter sa production gazière à plus de 200 milliards de mètres cubes par an, dont une part significative serait destinée à l’exportation. Cette orientation s’accompagne d’un positionnement stratégique sur le marché émergent de l’hydrogène vert, illustré par la signature de déclarations politiques et l’avancement des travaux liés au projet du corridor sud de l’hydrogène (SouthH2 Corridor), destiné à relier l’Afrique du Nord aux marchés européens. Sur le plan de l’exploration, le secteur énergétique algérien a connu en 2025 une forte mobilisation des investissements, principalement orientés vers le domaine onshore, tout en posant les bases du développement futur de l’exploration offshore. L’un des faits marquants de l’année demeure l’attribution de cinq blocs sur les six proposés dans le cadre de la ronde de licences « AlgeriaBid Round 2024 ». Ces contrats, conclus pour une durée de 30 ans, dont sept consacrés aux travaux d’exploration, ont permis d’attirer un minimum de 936 millions de dollars d’investissements, répartis entre les phases d’exploration et de développement. Huit compagnies internationales ont remporté ces licences, traduisant l’attractivité renouvelée du domaine minier algérien. Les projets concer-

nés devraient permettre l’exploitation de réserves estimées à près de 700 milliards de mètres cubes de gaz et à plus de 560 millions de barils de pétrole brut. À la fin de l’année 2025, les réserves pétrolières prouvées de l’Algérie se sont stabilisées à 12,2 milliards de barils, confirmant la solidité du potentiel national. Parallèlement, Sonatrach et le groupe italien Eni ont signé un contrat de partage de production pour le développement du périmètre de Zemoul El Kbar, dans le bassin de Berkine. D’un montant de 1,35 milliard de dollars, ce projet devrait générer une production totale estimée à 415 millions de barils équivalent pétrole sur la durée du contrat. L’année 2025 a également été marquée par une ouverture stratégique vers l’exploration offshore, à travers la signature d’une convention entre l’Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures et la compagnie américaine Chevron, en vue de réaliser une étude approfondie du potentiel pétrolier en mer. Cette initiative prépare le lancement d’appels d’offres internationaux dès 2026, afin de diversifier les sources de production et de réduire la dépendance aux gisements terrestres. Dans le registre des partenariats internationaux, l’Algérie a conclu ce qui est présenté comme la plus importante transaction énergétique de son histoire avec l’Arabie saoudite. Sonatrach et la société saoudienne MidadEnergyNorthAfrica ont ainsi signé un contrat de partage de production dans la zone d’Illizi Sud, pour une durée pouvant atteindre 40 ans. Ce projet mobilise des investissements esti-

més à 5,4 milliards de dollars et devrait permettre une production cumulée proche d’un milliard de barils équivalent pétrole. Le renforcement de la coopération régionale s’est également illustré par l’attribution à l’entreprise égyptienne Petrojet, en consortium avec un partenaire italien, d’un contrat d’ingénierie majeur pour le développement de la seconde phase du champ de HassiBirR’kiz, avec un investissement dépassant le milliard de dollars. Malgré les ajustements liés aux engagements de l’Opep+, l’Algérie s’est maintenue en 2025 au rang de troisième producteur de pétrole en Afrique, avec une production moyenne de 934 000 barils par jour, confirmant ainsi son rôle central sur le continent. En parallèle de la valorisation des hydrocarbures, le pays a poursuivi le déploiement de son programme de transition énergétique. La pose de la première pierre de la centrale solaire d’Abadla, dans la wilaya de Béchar, d’une capacité de 80 mégawatts, illustre cette orientation. Ce projet s’inscrit dans un programme national piloté par Sonelgaz, visant l’installation de 3 gigawatts de capacités renouvelables. À la fin de l’année 2025, la capacité installée en énergies renouvelables atteignait 619 mégawatts. Sur le plan international, l’Algérie a renforcé son positionnement sur le marché de l’hydrogène vert, notamment à travers sa participation au projet du corridor sud de l’hydrogène, appelé à couvrir près de 40 % des besoins d’importation européens, ainsi que par son adhésion officielle à l’Alliance africaine pour l’hydrogène vert lors du Sommet africain mondial de l’hydrogène.

LE PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ DE BLED EL HADBA EN PHASE FINALE Vers la création de 12 000 emplois directs

Synthèse S R.

L’année 2025 a été marquée à Tébessa par les derniers ajustements du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba, suivi de près par le président Abdelmadjid Tebboune. Le projet comprend une mine à ciel ouvert inaugurée en 2025 et une voie ferrée de 422 km reliant Bled El Hadba au port d’Annaba, facilitant l’exportation du phosphate. Les directives présidentielles ont permis d’accélérer les travaux et de finaliser la majeure partie de ce mégaprojet stratégique. Ce projet est essentiel pour l’économie nationale, en diversifiant les revenus et en renforçant la position de l’Algérie sur le marché international. La production annuelle passera de 2,5 millions de tonnes à 10,5 millions de tonnes. Les réserves de phosphate dans l’est du pays dépassent 3 milliards de tonnes, dont environ 1,2 milliard à Bled El Hadba, exploitables pendant plus de 80 ans. Entièrement réalisé par des compétences nationales via Sonatrach et Sonarem, le projet devrait générer 12 000 emplois directs, offrant des postes stables aux jeunes diplômés dans les mines, les travaux publics, les technologies modernes et d’autres secteurs connexes. Selon Ahmed Tertar, expert en énergie, ce projet aura un impact positif sur la population locale, ravivant les ambitions des jeunes et favorisant l’intégration sociale. Il permettra également le développement d’infrastructures et la sortie de l’isolement économique de la région, tout en renforçant l’économie nationale et l’accès aux marchés internationaux. Le projet de phosphate intégré de Bled El Hadba constitue ainsi un levier stratégique pour l’Algérie, avec une mise en exploitation attendue dans les plus brefs délais.

SANTÉ, INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT, START UP

Alger pilier du développement continental

Par Réda Hadi

En cette fin d’année, l’Algérie se positionne comme un pilier du développement continental africain grâce à son rôle dans l’intégration économique, sa stratégie de diversification (industrie, mines, énergies renouvelables) et son leadership dans des événements majeurs comme la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF), tout en consolidant sa puissance économique (3ème économie africaine selon le FMI), et en proposant des modèles innovants (dessalement d’eau, souveraineté économique) pour un avenir prospère et durable pour l’Afrique. Dopée par une reconnaissance internationale de son rôle, en 2025, l’Algérie a confirmé, par des actes concrets et une diplomatie économique soutenue, sa place de leader africain engagé en faveur de l’intégration continentale et du développement partagé. Un rôle soutenu, par une série d’événements économiques et institutionnels d’envergure africaine, et notre pays a réaffirmé sa volonté d’accompagner l’Afrique dans la construction d’un espace économique intégré, souverain et résilient, fondé sur la coopération Sud-Sud et le partenariat gagnant-gagnant.

Tout au long de l’année, Alger s’est imposée comme une plateforme africaine de concertation et d’échanges, en abritant conférences, foires et forums continentaux couvrant des secteurs stratégiques. Ces rendez-vous ont offert aux décideurs publics, aux opérateurs économiques et aux investisseurs africains des espaces de dialogue visant à lever les obstacles à l’intégration, à stimuler les échanges intra-africains et à promouvoir des projets structurants pour le continent. L’événement phare de cette dynamique a été, sans conteste, la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Organisée dans des conditions saluées par l’ensemble des participants, l’édition d’Alger a marqué un tournant par l’ampleur de sa mobilisation et l’importance de ses retombées. Elle a réuni 2.148 exposants et accueilli plus de 112.000 visiteurs, traduisant l’intérêt croissant des acteurs économiques pour le marché africain. Sur le plan des affaires, les résultats ont dépassé toutes les attentes avec la conclusion de contrats et de partenariats estimés à 48,3 milliards de dollars, dont 23 milliards au bénéfice de l’Algérie. Au-delà des chiffres, l’IATF 2025 a illustré la capacité de l’Algérie à jouer un rôle de locomotive dans la promotion du

commerce intra-africain et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAf). Dans le domaine de la santé, l’Algérie a également marqué des points décisifs en accueillant la Conférence ministérielle africaine sur la production locale des médicaments et des technologies de santé, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en partenariat avec l’Organisation mondiale de la santé. Placée sous le thème « Une industrie pharmaceutique locale pour une Afrique intégrée et forte », cette rencontre a réuni des ministres et experts de plus de 29 pays africains. À cette occasion, l’Algérie a réaffirmé sa disponibilité à partager son expérience en matière de production pharmaceutique et à contribuer au renforcement de la sécurité sanitaire du continent. L’innovation et l’entrepreneuriat n’ont pas été en reste. L’Algérie a abrité la Conférence africaine des startups, rassemblant plus de 200 exposants, investisseurs et porteurs de projets africains et internationaux. En accueillant le Rwanda comme invité d’honneur, cet événement, initié en 2022, a confirmé l’ambition algérienne de bâtir un écosystème africain interconnecté, capable de soutenir l’expansion des star-

tups vers les marchés régionaux et mondiaux. La Déclaration d’Alger issue de cette rencontre a mis l’accent sur l’amélioration de l’accès au financement et le renforcement de la coopération entre États africains dans le secteur des technologies. Parallèlement, l’Algérie a accueilli d’autres rencontres majeures, telles que la 44e Assemblée générale de la Banque de développement Shelter Afrique et les réunions annuelles du Forum sur l’administration fiscale africaine (ATAF 2025), contribuant ainsi à approfondir la réflexion sur le financement du développement et la gouvernance économique du continent. Sur la scène internationale, l’engagement algérien s’est également exprimé lors du Sommet du G20 à Johannesburg. Le président de la République y a porté la voix de l’Afrique, plaidant pour l’allègement de la dette des pays en développement et sa conversion en investissements productifs. Il a rappelé l’urgence de réponses collectives face aux défis de la pauvreté, du chômage, des inégalités, du changement climatique et de l’endettement. À travers ces initiatives, l’Algérie confirme sa vision d’une Afrique unie et intégrée, où le développement repose sur la solidarité, la souveraineté économique et la valorisation des potentialités du continent.

PROTECTION CIVILE

2746 interventions en 24 H !

Durant la période du 27 au 28 Décembre 2025, les unités de la protection civile ont effectué 2746 interventions, (01) une intervention chaque 31 secondes), dont 1819 évacuations sanitaires et 337 opérations divers, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, indique un communiqué de la protection civile. En effet, 135 interventions ont été enregistrées, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant 03 personnes décédées sur les lieux des accidents et des différents blessures à 156 autres personnes, ajoute la même source, précisant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales par les éléments de la protection civile. Les accident les plus mortelles ont été enregistrés aux niveaux de la wilaya de M'Sila, Tiaret et Sidi Bell Abbés, la wilaya de M'Sila: une (01) personne décédée et 03 autres blessées suite à une collision entre un véhicule et un camion, Survenue sur la RN N°46, zone El Ksiaat, commune Ouled Slimane, daïra Ben Srou, wilaya de Tiaret: une (01) personne décédée et 03 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger, Survenue sur la RN N°40, commune Se-bain, daïra Mehdiâ wilaya de Sidi Bell Abbés: une (01) personne décédée heurtée par un véhicule léger, Survenue sur la RN N°07, Badredine El Mokrani et daïra Ibn badis.

DÉDIÉE À LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Ooredoo Algérie accompagne la 22èmeédition du Forum RAKMANA

Poursuivant ses initiatives en faveur de la digitalisation et l'innovation, Ooredoo Algérie a participé, en tant que sponsor, à la 22èmeédition du Forum RAKMANA, organisée récemment par le Groupement Algérien des Acteurs du Numérique (GAAN), à Alger. Placée sous le thème « La souveraineté numérique : un impératif stratégique pour l'Algérie », cette édition a réuni un large éventail d'acteurs de l'écosystème numérique national, notamment des entrepreneurs, des startups, des investisseurs, des entreprises technologiques, ainsi que des professionnels intéressés par les enjeux

du digital. À travers ce sponsoring, Ooredoo Algérie réaffirme son engagement en faveur du développement d'un écosystème numérique souverain, innovant et durable, à même d'accompagner la transformation digitale du pays et de renforcer son autonomie technologique. En sa qualité d'entreprise technologique engagée, Ooredoo Algérie soutient pleinement les initiatives, visant à la promotion et l'intégration des technologies numériques dans les différents secteurs, contribuant à l'émergence d'un avenir digital souverain au service du développement économique de l'Algérie.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	319,00	330,00	+3,45	1,35	-21,37	5,82	10,61	5000	1 650 000,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	NC	0,00	0,00	-0,86	9,00	5,56	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	2,69	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,02	1,63	10,97	5,43	9643	22 178 900,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,06	-8,60	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,74	4,52	3,97	5,00	0	0,00

PÊCHE

Le ministre inspecte plusieurs projets à Tlemcen

de Mauritanie, le wali de la wilaya, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, le directeur général de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que des responsables locaux, des cadres sécuritaires et des journalistes. La visite a inclus également le port la commune de Yaghmouracene, où une présentation technique a été donnée sur la situation du port, ses capacités opérationnelles et ses perspectives de développement. Le ministre a ensuite tenu une rencontre consultative avec les grossistes en poisson afin d'écouter leurs propositions sur l'amélioration des conditions de travail et la promotion de la filière de commercialisation. Il a également rencontré des armateurs de navires de pêche hauturière dans le cadre de l'accord algéro-mauritanien. Le ministre a également inspecté des projets de construction et de maintenance de

navires de pêche, dont l'entreprise SARL Rabie, où il a examiné un bateau de pêche de 40 mètres et quatre autres de type “Giap”. Il a visité également l'entreprise SARL Techno Naval, qui a construit quatre navires de 37,5 mètres de long et 9,5 mètres de large. La tournée a inclut aussi une inspection d'une grue pour navires de 250 tonnes, d'une zone dédiée à la maintenance des navires, des équipements d'une ferme d'engraissement de thon rouge, ainsi que l'inauguration d'un bateau pour l'aquaculture. Cette visite a pour objectif de soutenir l'investissement productif dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, de renforcer les infrastructures, et d'accroître les capacités nationales, contribuant ainsi à dynamiser l'économie locale et à garantir la sécurité alimentaire.

MÉDÉA

Concours de création de contenu numérique généré par l'IA

de Bouira, Msila, Tarf, Chlef et Médéa vont concourir pendant quatre jours pour produire les meilleurs contenus numériques axés sur des thématiques telles que la prévention des fléaux sociaux et sur la jeunesse, a-t-il expliqué. La première journée sera consacrée à l'organisation d'un atelier sur la création de contenu numérique (Podcast et vidéo), animé par de jeunes informaticiens et membres de l'association "Nada", et par des cadres de nombreux établissements de jeunes de la wilaya, a précisé M. Beldjouhar. Pour la partie concours, les participants se-

ront scindés en trois groupes de dix personnes. Chaque groupe disposera de 48 heures pour concevoir un contenu numérique (Spot) qui sera ensuite soumis à un jury, a-t-il expliqué. Les meilleurs produits seront distingués à l'issue de cette compétition, dont l'organisation vise à encourager la production de contenus numériques significatifs et constructifs, véhiculant un récit narratif positif, mais aussi à renforcer les espaces de développement des compétences des jeunes dans ce domaine, a conclu le responsable.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 25 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 25 Décembre 2025

Produits		أسعار التجزئة ²			المنتجات
		Prix du détail ¹		دج / كلغ	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	71	80	61	البطاطا
	Tomate	125	146	103	الطماطم
	Oignon sec	62	69	54	البصل الجاف
	Ail sec	755	825	685	الثوم الجاف
	Carotte	84	95	73	الجزر
	Navet	102	114	89	اللفت
	Choux fleur	89	100	77	قرنبيط
	Choux	88	101	75	الكرنب
	Courgette	167	183	150	الكوسة
	Haricot vert	317	349	286	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	142	156	128	الخس
Fruits frais	Clémentine	180	216	143	كليمنتين
	Orange	158	191	124	البرتقال
	Citron	146	168	123	الليمون
	Pomme locale	373	456	290	التفاح المحلي
	Datte	492	622	363	التمر
	Banane	490	509	471	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1907	2058	1755	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	336	349	323	الدجاج
	Œufs (Unité)	21	22	19	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)

RENFORCEMENT DE L'INVESTISSEMENT
ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Des organisations patronales soulignent
l'importance de la sécurité juridique

Des représentants d'organisations patronales participant au séminaire sur la sécurité juridique et son impact sur le développement économique, tenu samedi à Alger, ont mis en avant l'importance de la stabilité et de la clarté des cadres juridiques en tant que facteur clé pour renforcer l'investissement, encourager l'initiative et l'innovation, et améliorer le climat des affaires.

Synthèse Sirine R.

Cette rencontre, tenue sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été organisée par le ministère de la Justice et le Barreau d'Alger, en coordination avec l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Au cours de cet évènement présidé par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, de représentants de plusieurs institutions nationales ainsi que d'experts dans le domaine juridique, les organisations patronales participantes ont souligné l'importance de renforcer la sécurité de l'acte de gestion afin de libérer l'initiative, encourager l'innovation et garantir la pérennité du développement économique, dans un environnement juridique sûr et stable. Dans ce contexte, le président du CREA, M. Kamel Moula, dans une allocution lue en son nom par le vice-président, M. Reda Hachelaf, a affirmé que "la sécurité juridique et le développement économique constituent deux piliers fondamentaux étroitement liés, pour l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de l'attractivité de l'investissement, d'autant plus qu'un cadre juridique clair et stable permet d'offrir un environnement sûr aux affaires, de réduire les coûts de transaction et d'assurer la protection de la propriété intellectuelle". M. Moula a également insisté sur "la nécessité pour les règles juridiques d'être claires, compréhensibles, stables dans le temps et connues à l'avance par l'investisseur, qu'il soit national ou étranger", ajoutant que la loi doit être "un facteur de sérénité et de stabilité, et non une source d'ambiguïté ou un élément supplémentaire de risque", d'autant que "l'instabilité du système juridique, les changements de règles ou leur interprétation incohérente donnent lieu à des procédures complexes et entravent les initiatives des opérateurs économiques". Il s'agit également de "la dépénalisation des actes de gestion en tant que facteur déterminant pour renforcer la compétitivité", a ajouté le président du CREA, soulignant que cette mesure "ne signifie pas ni laxisme ni impunité, mais consacrer la distinction entre l'erreur civile, qui peut être traitée et corrigée, et l'infraction pénale qui est appelée à la sanction". Le recours à des sanctions administratives ou financières, au lieu des peines privatives de liberté en cas d'erreurs involontaires, offre une marge de sécurité permettant la prise de risques calculés en faveur de la croissance, sans la crainte de poursuites pénales à chaque décision ou signature. De son côté, le président par intérim de l'UNEP, Nacer Sais, a souligné l'importance de la stabilité des règles juridiques dans le renforcement de l'investissement, à même d'assurer un environnement sûr pour la prise de décision et d'encourager l'initiative au sein de l'entreprise économique, garantissant ainsi une bonne visibilité aux gestionnaires et limitant les risques liés à l'instabilité législative. Abordant l'acte de gestion dans les entreprises, M. Sais a affirmé qu'il s'agit de "l'essence même

de l'exécution des missions et de la prise de décision, reposant sur l'appréciation professionnelle, l'expérience acquise, la responsabilité et l'intérêt général". "Toute décision doit servir l'intérêt de l'entreprise et être prise volontairement par les gestionnaires, dans le cadre des prérogatives qui leurs sont attribuées, sans aucune influence ou ingérence extérieure", a-t-il dit. Selon lui, "l'adoption du principe de la prise de risque liée à l'acte de gestion et sa dépénalisation constituent l'un des piliers de la bonne gouvernance, de par sa contribution à l'amélioration de la performance de l'entreprise et à la libération de l'esprit d'initiative des responsables et à la valorisation de la créativité collective, favorisant ainsi l'amélioration du climat des affaires et réalisant le succès escompté". M. Sais a également relevé que la dépénalisation des erreurs de gestion "ne signifie ni relâchement ni renoncement à la responsabilité, mais contribue plutôt à l'activation d'un système préventif", mettant en avant l'importance de la distinction claire entre l'erreur administrative involontaire, commise de bonne foi dans le cadre de la gestion normale de l'entreprise économique et la mauvaise foi, la corruption et les violations des dispositions du Code pénal, qui doivent être sanctionnées. Cette distinction "demeure essentielle pour garantir la protection juridique des gestionnaires, d'une part, et la préservation des deniers publics et de l'économie nationale, d'autre part", a-t-il conclu.

de l'exécution des missions et de la prise de décision, reposant sur l'appréciation professionnelle, l'expérience acquise, la responsabilité et l'intérêt général". "Toute décision doit servir l'intérêt de l'entreprise et être prise volontairement par les gestionnaires, dans le cadre des prérogatives qui leurs sont attribuées, sans aucune influence ou ingérence extérieure", a-t-il dit. Selon lui, "l'adoption du principe de la prise de risque liée à l'acte de gestion et sa dépénalisation constituent l'un des piliers de la bonne gouvernance, de par sa contribution à l'amélioration de la performance de l'entreprise et à la libération de l'esprit d'initiative des responsables et à la valorisation de la créativité collective, favorisant ainsi l'amélioration du climat des affaires et réalisant le succès escompté". M. Sais a également relevé que la dépénalisation des erreurs de gestion "ne signifie ni relâchement ni renoncement à la responsabilité, mais contribue plutôt à l'activation d'un système préventif", mettant en avant l'importance de la distinction claire entre l'erreur administrative involontaire, commise de bonne foi dans le cadre de la gestion normale de l'entreprise économique et la mauvaise foi, la corruption et les violations des dispositions du Code pénal, qui doivent être sanctionnées. Cette distinction "demeure essentielle pour garantir la protection juridique des gestionnaires, d'une part, et la préservation des deniers publics et de l'économie nationale, d'autre part", a-t-il conclu.

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE
Clôture à Alger de la 33^e édition

Par R E.

Les activités de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), organisée au Palais des expositions (Pins maritimes - Alger), ont pris fin samedi, un évènement qui, pendant dix jours, a enregistré une forte affluence de visiteurs, notamment lors de la dernière journée, avec une participation record d'exposants issus des secteurs public et privé. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cet évènement a constitué, comme chaque année, un rendez-vous économique et commercial national de premier plan, réunissant plus de 781 entreprises industrielles et de services, ainsi que des dizaines d'opérateurs économiques dans divers secteurs. Placée sous le slogan "L'Algérie construit son avenir", cette édition a été inaugurée officiellement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a également procédé à l'ouverture d'un nouveau pavillon d'exposition au Palais des expositions, baptisé "Pavillon Palestine", avant de suivre des exposés sur la répartition du tissu économique et les performances des opérateurs dans le secteur des biens et services produits localement, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de responsables d'entreprises et d'organisations économiques. En sillonnant les différents stands, le président de la République a salué les progrès significatifs réalisés par les entreprises indus-

trielles nationales dans divers secteurs, réitérant l'engagement de l'Etat à continuer d'apporter le soutien nécessaire aux producteurs, notamment les jeunes innovants. Le président de la République a, en outre mis en exergue les progrès accomplis par les industries militaires nationales, devenues une "locomotive" incarnant une production algérienne authentique, tout en saluant leur accompagnement des grands projets stratégiques du pays. Dans même, le président de la République a exhorté les opérateurs du secteur de l'industrie pharmaceutique à œuvrer pour que l'Algérie devienne le principal fournisseur de vaccins en Afrique, exprimant sa fierté, partagée par tous les Algériens, quant aux réalisations et au leadership de l'Algérie en Afrique et au-delà dans le domaine de la fabrication de médicaments. La FPA, qui a connu une présence qualitative des représentants des secteurs industriels, des services et des technologies, a constitué un espace d'exposition des produits nationaux dans divers domaines: industries agroalimentaires, militaires, chimiques et pétrochimiques, électriques et électroniques, mécaniques, en sus des start-up et des artisans. De nombreux stands ont également proposé la vente de produits à travers des offres promotionnelles spéciales, attirant un grand nombre de visiteurs, en particulier des familles, à l'occasion des vacances d'hiver. Plusieurs conférences et rencontres débat ont été organisées sur la compétitivité indus-

trielle, l'innovation, et les perspectives d'exportation du produit national, avec la participation d'experts nationaux et étrangers, en tant que plateforme de dialogue économique et d'échange de connaissances. Cette manifestation visait à contribuer à l'ancrage d'une culture de consommation locale et à promouvoir le label "Made in Algeria" comme référence de qualité et d'excellence, ce que a été mis en évidence par la large participation des acteurs économiques, des visiteurs et des exposants, qui ont exprimé leur confiance dans le rôle de la foire pour renforcer la présence de la production nationale à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Ce rendez-vous a également été l'occasion de faire connaître les capacités des entreprises algériennes, de communiquer directement avec les clients et consommateurs, et d'ouvrir des perspectives de partenariats susceptibles de contribuer à stimuler le développement économique et à améliorer la compétitivité des produits nationaux. La clôture de cette édition intervient à la fin d'une année riche en initiatives, tendant à renforcer l'économie nationale, soutenir les petites et moyennes entreprises et développer les exportations, témoignant ainsi de l'engagement de l'Etat à instaurer un climat permettant aux différents acteurs économiques d'investir leur potentiel et d'étendre leurs activités, conformément à l'objectif visant à faire de l'entreprise productive un moteur essentiel du développement.

NOUVEL AN 2026
Le Gendarmerie nationale met en place un plan sécuritaire spécial

Par R E.

À l'occasion du Nouvel An 2026, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, la direction de la Gendarmerie nationale a élaboré un plan de sécurité et de prévention spécifique pour cette période, mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires afin d'assurer la protection des personnes, des biens et des voies de communication, par le déploiement étendu des unités sur l'ensemble du territoire national. Ce plan s'inscrit dans le cadre de l'organisation mise en place et des mesures adoptées par la direction de la Gendarmerie nationale, garantissant notamment une présence sur le terrain pour maintenir l'ordre public et la sécurité des usagers de la route, en cette période qui connaîtra une forte circulation de personnes et de véhicules, ainsi qu'un afflux important de citoyens et de touristes étrangers vers les zones touristiques, les hôtels et les espaces commerciaux à travers tout le territoire, en particulier dans le Grand Sud. Ainsi, les unités de la Gendarmerie nationale intégrées à ce plan assureront la sécurité des lieux de rassemblement et de loisirs, des zones touristiques, des gares ferroviaires et routières, tout en veillant à la fluidité de la circulation et au contrôle des axes routiers, en particulier aux entrées et abords des agglomérations. Ce plan comprend également des opérations préventives axées sur la sensibilisation des usagers de la route au respect des règles de conduite, en particulier lors des conditions météorologiques hivernales. Dans le cadre de son action de proximité, la direction de la Gendarmerie nationale rappelle qu'il est possible de contacter les services citoyens via les moyens disponibles, tels que le numéro vert 1055 pour signaler des incidents, demander assistance ou secours en cas de nécessité, ainsi que la page Facebook « Tariki » pour obtenir des informations en temps réel sur l'état des routes, ou encore le site Internet pour les plaintes et renseignements à distance : www.ppgn.mdn.dz. Enfin, la direction de la Gendarmerie nationale présente ses vœux les plus sincères à tous les citoyens pour la nouvelle année.

SÉTIF

Remise en service de la piscine olympique 8 mai 1945

La piscine olympique 8 mai 1945 de Sétif a été remise en service après une opération de restauration globale, a indiqué samedi un responsable local. L'opération s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures sportives et du développement de la natation qui connaît un grand engouement des jeunes de la région, a indiqué à l'APS, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Djamel Zebdi. La réhabilitation de cette piscine fermée depuis cinq ans a portée sur la rénovation et l'entretien de l'ensemble de ses parties incluant le revêtement du fond et des murs du grand et du petit bassin, la rénovation de la clinique attenante aux salles techniques et à l'entrée principale outre la réfection des divers réseaux d'électricité, d'eau et de chauffage et les aménagements extérieurs des routes et du stationnement pour un total de plus de 176 268 millions DA, a ajouté le même responsable. La remise en service de la piscine s'est déroulée en présence du directeur des compétitions et de développement des performances et des pratiques sportives au ministère des Sports, Mohamed Atbi, du directeur de l'office du complexe omnisports 8 mai 1945, Fouaz Maïza, du chef de daïra de Sétif, Ahmed Kemeche, des figures sportives locales dont des nageurs et les partenaires du secteur. Les autorités locales ont donné à l'occasion le coup d'envoi d'un tournoi de football féminin initié par l'association nationale de promotion et de développement du sport féminin. Ce tournoi de trois jours regroupe des footballeuses de 30 wilayas, à l'adresse indiquée.

BENI-ABBES

Réouverture du musée aux visiteurs

Le musée de la station saharienne de Beni-Abbes a rouvert ses portes au public, après plus d'une année de fermeture due à des travaux de réhabilitation et de modernisation, à-on informé, samedi, des services de la wilaya.

Cette réouverture intervient en plein cœur de la saison touristique du Sahara, offrant ainsi aux visiteurs et touristes, actuellement présents dans la région, l'opportunité de découvrir l'une des collections muséologiques les plus riches et importantes du pays, dédiées à la faune et à la flore sahariennes, at-on précisée. Cette précieuse collection muséale, comprend aussi des pièces rares remontant à la préhistoire, incluant des pièces des périodes paléolithique et néolithique, at-on expliqué. Parmi ces trésors figurent des bifaces, des haches, des broyeur, des poteries, ainsi que des pointes en silex, et bien d'autres pièces, témoignant de la présence humaine ancienne dans cette région du pays, selon les responsables de cette structure. Le musée propose également des stands mettant en avant des spécimens géologiques spécifiques, issus de l'ère paléozoïque, ainsi que des expositions consacrées à l'artisanat traditionnel local et des métiers. Une collection variée de fossiles, dont des pièces de bois fossilisés, des spongiaires, des coraux, des brachiopodes et des crinoïdes, datant de plusieurs millions d'années, sont également présentées, selon la même source.



L'ouverture de ce musée au public, associée avec son zoo abritant plusieurs espèces animales sahariennes, répond à une décision antérieure prise par le wali Ali Moulay. L'objectif de cette décision est de redonner à cet établissement son rôle central, consistant à mettre en valeur sa collection exceptionnelle et permettre aux visiteurs d'accéder à un pan essentiel de l'histoire du pays tout en renforçant l'attractivité touristique de la région, selon les services de la wilaya. Le musée et la station de recherches sur les zones arides sont implantées sur une surface de plus de deux hectares, qui relève actuellement du Centre de recherches

scientifiques et techniques sur les zones arides (CRSTZA) de l'université Mohamed-Khider de Biskra. Cette structure scientifique et culturelle est en cours de classement au registre local du patrimoine culturel matériel de la wilaya, dans le but d'assurer une meilleure protection et une pérennisation durable de ses ressources muséologiques et scientifiques, à-on indiqué. Fondé en 1942, le musée est progressivement devenu un lieu incontournable pour les chercheurs et scientifiques, aussi bien nationaux qu'internationaux, renforçant ainsi sa renommée sur les plans nationaux et internationaux.

BENI-ABBES

Lancement de la deuxième phase du projet de transfert des eaux à partir du champ de captage de Tamtert

Les travaux de la deuxième phase du projet de transfert des eaux à partir de six (6) forages situés dans le champ de captage de Tamtert vers la ville de Beni-Abbes ont été lancés, at-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Cette nouvelle phase de ce projet hydraulique majeur a été lancée en présence du wali, Ali Moulay, du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des différents acteurs impliqués dans

sa réalisation au titre du renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) en faveur des habitants du chef-lieu de wilaya, at-on indiqué. Elle se décline en la réalisation d'une conduite de 15 kilomètres sur un total de 30 kilomètres, de même qu'une station de pompage capable de produire 500 mètres cubes d'eau par heure, ainsi qu'un château d'eau d'une capacité de stockage de 5.000 mètres cubes, at-on expliqué.

Ce chantier, qui a nécessité un investissement public de 599 millions de DA pour sa concrétisation, témoigne de l'importance accordée par l'Etat à l'amélioration de l'AEP dans cette région du sud-ouest du pays, at-on ajouté. Le chef de l'exécutif local, lors de la cérémonie de lancement du projet, a rappelé aux responsables de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux l'importance de respecter scrupuleusement les délais contractuels, les

normes de qualité et les spécifications techniques de ce projet hydraulique. Prévu pour être achevé en 14 mois, ce projet vise essentiellement à améliorer l'AEP des habitants de Beni-Abbes tout en réduisant considérablement le déficit en cette ressource dans la région, ont déclaré des responsables locaux du secteur de l'hydraulique.

BATNA

Distribution d'engins à huit communes de la wilaya

Dix engins (rétro chargeurs) ont été distribués samedi à Batna à huit communes et deux entreprises publiques de wilaya sous l'égide du chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed. Dans une déclaration à l'APS, le wali a affirmé que ces engins acquis sur le budget de la wilaya permettront de renforcer les

parcs des communes et d'y améliorer la prise en charge de l'environnement. Les choix des communes bénéficiaires a tenu compte du besoin d'ouvrir des pistes rurales et dans les montagnes ou de l'inexistence de pareils engins dans leurs parcs ou encore de leur emplacement en zones montagneuses enneigées ou ré-

gions basses exposées aux flots de pluies, selon le même responsable. Il a également assuré que les procédures administratives et légales sont en cours de parachèvement en vue de l'acquisition aux frais du budget de wilaya d'engins pour le renforcement des parcs d'autres communes dans les prochains mois.

Les bénéficiaires dans le cadre de cette opération sont l'entreprise CleanBat et l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) ainsi que les communes de Batna, de Barika, de Seggana, de Chir, de Kimel, de Chemora, de Guigba et de Hidoussa.

BATNA

Distribution d'engins à huit communes de la wilaya

Dix engins (rétro chargeurs) ont été distribués samedi à Batna à huit communes et deux entreprises publiques de wilaya sous l'égide du chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed. Dans une déclaration à l'APS, le wali a affirmé que ces engins acquis sur budget de la wilaya permettront de renfor-

cer les parcs des communes et d'y améliorer la prise en charge de l'environnement. Les choix des communes bénéficiaires a tenu compte du besoin d'ouvrir des pistes rurales et dans les montagnes ou de l'inexistence de pareils engins dans leurs parcs ou encore de leur emplacement en zones montagneuses enne-

gées ou régions basses exposées aux flots de pluies, selon le même responsable. Il a également assuré que les procédures administratives et légales sont en cours de parachèvement en vue de l'acquisition aux frais du budget de wilaya d'engins pour le renforcement des parcs d'autres communes dans les pro-

chains mois. Les bénéficiaires dans le cadre de cette opération sont l'entreprise CleanBat et l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) ainsi que les communes de Batna, de Barika, de Seggana, de Chir, de Kimel, de Chemora, de Guigba et de Hidoussa.

L'Europe pourrait devoir déboursier 160 milliards de dollars pour maintenir l'Ukraine à flot

La Belgique s'oppose pour l'instant à l'utilisation des avoirs gelés de la Russie, ce qui oblige l'Europe à maintenir le pays à flot et à poursuivre la guerre. Même si la guerre prenait fin demain, l'Europe pourrait devoir déboursier 135 milliards d'euros (près de 160 milliards de dollars) au cours des deux prochaines années pour maintenir l'Ukraine à flot. Bruxelles ne semble pas avoir de plan B dans sa manche.

Par Ian Proud (*)

J'ai averti pour la première fois en septembre 2024 que l'utilisation des avoirs russes immobilisés pour financer la guerre en Ukraine dissuaderait la Russie de demander la paix. Rien n'a changé depuis lors. La Russie conserve son avantage sur le champ de bataille, dispose de réserves financières, d'un niveau d'endettement extrêmement faible par rapport aux normes occidentales et peut se permettre de continuer à se battre, malgré le coût humain. Poutine attend manifestement que les Européens abandonnent, sachant qu'ils seront à court d'argent avant lui.

Pour l'instant, sa stratégie semble fonctionner, car l'Ukraine n'a pas d'argent et l'Europe, qui ne souhaite pas voir l'Ukraine contrainte à une paix défavorable, est à la peine de devoir trouver une solution. En mai, j'ai également signalé que « l'Ukraine demande déjà plus d'argent pour continuer à se battre jusqu'en 2026, signe indéniable que le président Volodymyr Zelensky n'a pas l'intention de mettre fin à la guerre. »

À l'époque, le coût probable d'une année supplémentaire de guerre était estimé à environ 43,3 milliards de dollars. Depuis, la facture est passée à 63 milliards de dollars en 2026 et, selon le FMI, à 136,6 milliards de dollars pour les quatre prochaines années.

L'Europe ne dispose tout simplement pas d'un tel niveau de financement. En conséquence, les dirigeants politiques européens sombrent dans la panique alors que le boomang de l'énorme déficit budgétaire de l'Ukraine est de retour.

Ces conséquences, pour citer le Premier ministre belge Bart De Wever dans ses remarques après la réunion du Conseil européen d'octobre, sont les 140 milliards de dollars d'actifs russes immobilisés que la Commission européenne souhaiterait utiliser pour soutenir un « prêt de réparation » à l'Ukraine. Il va sans dire que cet argent n'est pas destiné à des réparations, mais plutôt à absorber les déficits prévus de l'Ukraine à l'avenir.

Tout cet argent serait injecté dans les caisses de l'Ukraine pour couvrir les dépenses quotidiennes, le budget de la défense à lui seul coûtant actuellement 172 millions de dollars par jour, contre 140 millions il y a un an. Et comme les estimations budgétaires de l'Ukraine ne font qu'augmenter et ne diminuent jamais, cet argent ne durera pas éternellement.

À ce stade, on pourrait être tenté de penser que les dépenses de défense considérables de l'Ukraine, qui représentaient environ 63 % du budget du gouvernement ukrainien, diminueront si la guerre prend fin cette année, en réponse à l'initiative de paix du président Trump. Mais je crains



qu'une telle hypothèse ne soit erronée. L'Europe fait pression sur les États-Unis pour qu'ils ne limitent pas la taille de l'armée ukrainienne, forte de près d'un million d'hommes, dans le cadre d'un accord de paix. Dans le meilleur des cas, l'Ukraine pourrait décider de réduire progressivement la taille de son armée au fil du temps. Mais cela laisserait tout de même un important trou budgétaire pendant plusieurs années. Or, une grande armée ne se finance pas toute seule et ce sont les Européens qui devront payer la facture.

Il n'est donc pas surprenant que les Belges refusent d'utiliser les actifs immobilisés dans leur pays pour financer le déficit budgétaire de l'Ukraine. Le Premier ministre De Wever affirme que cela compromettrait les efforts menés par les États-Unis pour mettre fin à une guerre qui dure depuis près de quatre ans, en dissuadant la Russie de parvenir à un accord, ce qui nous ramène au point que j'ai soulevé il y a 15 mois.

Cependant, le problème plus profond pour la Belgique est la crainte que sanctionner l'expropriation des actifs souverains russes sur des bases juridiques fragiles ne détruise sa réputation financière et ne fasse fuir les investisseurs des pays en développement. Euroclear, basé en Belgique, où sont détenus les actifs russes immobilisés, détient un stock de 4 000 milliards de dollars d'actifs souverains provenant du monde entier. Commencer à « manger le poulet » de ces actifs, comme le dit le Premier ministre belge, en les prêtant essentiellement à l'Ukraine, pourrait « nuire à la réputation de la Belgique en tant que centre financier fiable et éroder la confiance dans l'euro et le système financier de l'UE. »

Comme on pouvait s'y attendre, cela a suscité une vague de protestations de la

part d'autres États européens qui exercent une pression croissante sur la Belgique pour qu'elle cède et libère ainsi les fonds destinés à la cause ukrainienne. Mais comme l'a souligné à plusieurs reprises De Wever, ces États européens, par exemple l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg, ne proposent pas de débloquent les actifs russes immobilisés sur leur territoire et de partager ainsi le risque financier. Ils ne sont pas non plus disposés à garantir le prêt des actifs détenus en Belgique en s'engageant à rembourser une partie du coût si la Russie venait à obtenir gain de cause dans le cadre d'une action en justice après la fin de la guerre. Pour l'instant, la Belgique campe donc sur ses positions et bloque le prêt, sans montrer de signes de recul.

En conséquence, la question a été reportée au mois de décembre pour une décision finale, ce qui laisse le temps aux bureaucrates de Bruxelles de convaincre leurs hôtes belges récalcitrants. Si aucun accord n'est trouvé, l'Ukraine risque de se retrouver à court d'argent pour financer son combat, car elle n'a pas accès aux marchés financiers occidentaux en raison du moratoire sur le remboursement de sa dette. La Commission européenne pourrait donc se voir contrainte de lever des fonds sur les marchés afin d'accorder à l'Ukraine une aide non remboursable pour couvrir ses besoins de financement en 2026.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Depuis 2024, les sponsors occidentaux de la guerre en Ukraine sont progressivement passés de l'octroi de fonds gratuits à celui de prêts, notamment le dernier prêt important du G7, d'un montant de 50 milliards de dollars, qui a été accordé en juin 2024. Mais avec une dette publique ukrainienne qui est passée de 49 % du PIB en 2021 à 109 % aujourd'hui, alourdir

la dette de ce pays ravagé par la guerre pourrait littéralement équivaloir à tuer l'Ukraine par gentillesse.

Le prêt à titre de réparation était clairement destiné à faire payer la Russie afin que ni l'Ukraine ni l'Europe n'aient à le faire. Les efforts visant à trouver des moyens hors budget pour financer la guerre en Ukraine ont toujours été « une recherche inconvenante d'alternatives au financement par les contribuables occidentaux. » En termes simples, les gouvernements européens à court d'argent ne peuvent pas facilement se permettre de donner leur propre argent à l'Ukraine à un moment où ils sont confrontés à des vents contraires politiques croissants au niveau national de la part des partis nationalistes.

Les principaux dirigeants politiques européens sont restés implacablement opposés à l'idée de mettre un terme à la guerre absurde en Ukraine, ce qui est pourtant indispensable. Ils en paieront le prix lors des élections des prochaines années, car les dépenses fiscales colossales liées à la guerre sapent leur légitimité dans leur pays. Tout cela est d'autant plus déprimant que c'était tout à fait prévisible.

(*) Membre du service diplomatique de Sa Majesté britannique de 1999 à 2023. Il a occupé le poste de conseiller économique à l'ambassade britannique à Moscou de juillet 2014 à février 2019. Il a récemment publié ses mémoires, « A Misfit in Moscow: How British diplomacy in Russia failed, 2014-2019 » (Un marginal à Moscou : comment la diplomatie britannique en Russie a échoué, 2014-2019), et est chercheur non résident au Quincy Institute.

Source : Responsible Statecraft, Ian Proud, 02-12-2025

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

NOUAKCHOTT
(MAURITANIE)

Pose de la première pierre
d'un projet de
construction d'une
centrale hybride d'une
capacité de 220
mégawatts

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a posé, jeudi soir, dans la moughataa de Toujounine, au nord de Nouakchott, la première pierre de la construction de la première centrale hybride du pays d'une capacité de 220 mégawatts, dans le cadre des activités commémoratives du soixante-cinquième anniversaire de la Fête de l'Indépendance nationale.

Le Président de la République a suivi une présentation technique sur cette centrale, incluant sa capacité de production, les délais de sa mise en œuvre, ainsi que sa contribution au renforcement de l'accès des citoyens à ce service vital, avant de poser la première pierre et de dévoiler la plaque commémorative, marquant ainsi le début des travaux et le lancement de cet important projet. Dans un discours prononcé à cette occasion, le ministre de l'Énergie et du Pétrole, Monsieur Mohamed Ould Khaled, a expliqué que la pose aujourd'hui par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, de la première pierre d'une nouvelle centrale électrique fonctionnant à l'énergie solaire et éolienne, constitue une étape dans la concrétisation de sa vision ambitieuse visant à assurer la souveraineté énergétique nationale et à moderniser les systèmes de production et de distribution d'électricité, en réponse aux besoins des citoyens et en soutien au processus de développement et de prospérité.

Il a déclaré que l'approche adoptée par le gouvernement, basée sur l'implication du secteur privé pour la première fois dans le domaine de la production d'électricité, représente une étape sérieuse pour répondre à la demande croissante d'énergie, expliquant que cette approche se concrétise aujourd'hui par le lancement de grands projets structurants, que ce soit dans le domaine des énergies renouvelables ou par l'exploitation du gaz, selon le système du producteur indépendant d'énergie et conformément à la loi sur le partenariat public-privé.

Il a ajouté que le secteur de l'énergie, en exécution des directives de Son Excellence le Président de la République, continue de travailler à la réalisation de projets structurants, parmi lesquels la construction d'une centrale d'une capacité de 72 mégawatts qui augmentera la capacité de production de la centrale duale du nord de Nouakchott de 180 à 252 mégawatts, soit une augmentation de 40%, en plus de la de Bandiagou fonctionnant au gaz du champ de Grand Tortue Ahmeyim (GTA) avec une capacité de 225 mégawatts en partenariat avec le secteur privé, qui est actuellement en phase de négociation avec l'opérateur, ainsi qu'une centrale d'une capacité de 300 mégawatts fonctionnant au gaz du champ de Banda en partenariat avec le secteur privé, qui est maintenant en phase de mobilisation de financement, en plus de la centrale hybride d'une capacité de 220 mégawatts, dont Son Excellence le Président de la République a posé la première pierre aujourd'hui. Le ministre a rappelé que le secteur met actuellement en œuvre le programme d'urgence pour la ville de Nouakchott et le programme d'urgence pour la généralisation de l'accès aux services de base pour le développement local, parallèlement aux travaux de construction et de développement du réseau national de transport d'électricité à haute tension, à travers la réalisation de la ligne haute tension Nouakchott – Zouérate qui entrera en service dans les prochains mois, et de la ligne haute tension Nouakchott – Néma, connue sous le nom de "ligne de l'espoir électrique", pour laquelle le ministère a commencé à lancer les appels d'offres

ÉGYPTE

Partenariat AMEA Power SFI pour
un projet solaire de 1000 MW

En Égypte, les ambitions énergétiques du pays sont de plus en plus portées par des développeurs indépendants, soutenus par des bailleurs de fonds internationaux. C'est le cas notamment d'AMEA Power qui devient un acteur incontournable du paysage énergétique de la république.

AMEA Power, en partenariat avec Kyuden International Corporation du Japon, a annoncé jeudi 18 décembre la mise en place d'un partenariat avec la Société financière internationale (SFI) et d'autres partenaires pour la réalisation d'un projet solaire photovoltaïque de 1000 MW couplé à un système de stockage par batteries de 600 MWh en Égypte. Le projet, nommé Abydos for Renewable Energy, est situé dans le gouvernorat d'Aswan et vise à soutenir la sécurité énergétique et la résilience du système électrique du pays, en produisant une fois achevé plus de 3 millions de MWh d'électricité propre par an, assez pour alimenter plus de 500 000 foyers et éviter environ 1,6 million de tonnes d'émissions de CO₂ par an. Détenu à 60 % par AMEA Power et à 40 % par Kyuden International Corporation, Aby-

dos for Renewable Energy, qui devrait être mis en service en juin 2026, a un coût total estimé à plus de 700 millions USD. Son financement repose sur un endettement senior d'environ 570 millions USD, conduit par l'IFC, via ses ressources propres et des fonds mobilisés auprès de partenaires comme Cassa Depositiva e Prestiti, British International Investment ou le Fonds OPEP. Le montage inclut également des financements concessionnels venant d'autres partenaires.

« En tant que plus grand projet solaire et de stockage par batteries développé en Afrique, il marque une étape structurante dans le parcours de l'Égypte vers une énergie plus propre et apporte des bénéfices concrets au pays, en renforçant la sécurité énergétique, en soutenant l'emploi local et en consolidant les bases d'un développement national à

long terme », a déclaré Hussain Al Nowais, président d'AMEA Power.

Le 16 décembre, en Tunisie, le groupe a mis en service une centrale solaire de 120 MWp à Kairouan, devenue le plus grand parc photovoltaïque du pays et le premier projet renouvelable tunisien à dépasser 100 MWp, financé notamment avec le soutien de la SFI. Selon son Sustainability Report 2024, publié en octobre 2025, AMEA Power concentre 77,5 % de son portefeuille en Afrique, avec 4,14 GW de projets opérationnels, en construction ou en développement avancé. Dans ce contexte, ce nouveau projet vient renforcer la présence du groupe sur le marché africain, en particulier en Égypte, où plusieurs projets de grande capacité sont déjà en cours de développement et d'autres finalisés.

ARABIE SAOUDITE

Le royaume fournit plus de 142 milliards de dollars
d'aide à 173 pays

Le Dr Abdullah Al-Rabeeh, directeur général de KSrelief, a souligné le rôle de premier plan joué par l'Arabie saoudite dans l'action humanitaire mondiale. Lors d'une conférence sur l'humanité en médecine au Zayed Centre for Research into Rare Di-

sease in Children, au Great Ormond Street Hospital de Londres, Al-Rabeeh a indiqué que le Royaume avait réalisé 8 406 projets humanitaires, de secours, de développement et caritatifs, pour une valeur de plus de 142 milliards de dollars dans 173 pays.

Cela le classe au premier rang du monde arabe et en fait l'un des principaux donateurs au niveau international. Al-Rabeeh a ajouté que, sous la direction du roi Salmane et du prince héritier Mohammed ben Salmane, les efforts humanitaires du Royaume s'étaient

fortement développés. Depuis sa création en 2015, KSrelief a à lui seul mis en œuvre 3 881 projets d'une valeur de plus de 8,25 milliards de dollars dans 109 pays, couvrant des secteurs clés tels que la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation et l'eau.

TUNISIE

Les entreprises tunisiennes à l'assaut
de Cosmoprof Bologna 2026

Une délégation d'entreprises tunisiennes opérant dans le secteur de la cosmétique se prépare à participer à Cosmoprof Worldwide Bologna 2026, l'un des plus grands salons internationaux dédiés à l'industrie de la beauté. Cette mission collective vise à renforcer la visibilité des produits tunisiens sur les marchés extérieurs, en valorisant les savoir-faire nationaux en matière de formulation, de transformation et d'emballage.

Organisée avec l'appui de structures professionnelles et institutionnelles, cette initiative illustre l'intérêt croissant des exportateurs tunisiens pour ce rendez-vous italien, considéré comme une vitrine incontournable des innovations et des tendances mondiales du secteur cosmétique.

Une délégation représentative du savoir-faire tunisien

Douze entreprises tunisiennes spécialisées dans la cosmétique ont été retenues pour prendre part à cette mission. Elles interviennent dans des segments variés, allant de la production d'huiles essentielles aux crèmes hydratantes et aux soins capillaires, en s'appuyant notamment sur les ressources naturelles locales telles que l'huile d'olive, le romarin ou

encore certaines plantes aromatiques. Issues principalement des régions de Sfax et du Cap Bon, ces entreprises bénéficient d'un accompagnement logistique et commercial destiné à optimiser leur présence sur le salon. Des sessions de formation en amont leur permettent de renforcer leurs argumentaires commerciaux et de mieux cibler les acheteurs européens.

Des enjeux commerciaux majeurs

Prévu du 24 au 27 mars 2026 à Bologne, le salon Cosmoprof réunit chaque année plus de 3 000 exposants et près de 280 000 visiteurs professionnels. Pour les entreprises tunisiennes, cette plateforme constitue une opportunité stratégique pour nouer des partenariats avec des distributeurs italiens, allemands et français, dans un contexte où les exportations tunisiennes de produits cosmétiques ont enregistré une progression de 15 % au cours des dernières années. Les participants auront l'occasion de présenter des gammes certifiées bio et halal, répondant aux attentes des marchés méditerranéens et moyen-orientaux. Des rencontres B2B préprogrammées devraient faciliter les échanges directs avec des prospects qualifiés et accélérer les discussions commerciales.

Un appui institutionnel structurant

Cette participation est pilotée par le Ministère du Commerce et l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation, en coordination avec le CEPDEX et plusieurs clusters sectoriels. Un stand collectif de 100 m² sera aménagé afin de centraliser les présentations, tout en offrant des espaces individualisés à chaque entreprise participante. Par ailleurs, des experts en réglementation européenne accompagneront la délégation pour s'assurer de la conformité des produits tunisiens aux normes en vigueur, notamment celles relatives à la réglementation cosmétique de l'Union européenne et au cadre REACH. Ce soutien public-privé permet de réduire les coûts d'accès à un événement de grande envergure, tout en favorisant le transfert de compétences en matière de marketing et de commerce international. Cette mission à Cosmoprof Bologna s'inscrit comme une étape clé dans la stratégie d'expansion des cosmétiques tunisiens à l'international. Les entreprises participantes tablent sur la conclusion de nouveaux contrats commerciaux d'ici la fin de l'année 2026, avec pour objectif de renforcer durablement la position de la Tunisie sur le marché mondial de la beauté.

APRÈS PLUSIEURS REPORTS

Le projet aurifère Tulu Kapi en passe d’être lancé en Éthiopie

En Éthiopie, Kefi Gold and Copper estime à 340 millions de dollars le coût total nécessaire pour la construction de son projet aurifère Tulu Kapi. Un investissement qu’elle cherche à sécuriser depuis plusieurs années, situation à l’origine de retards dans le calendrier de développement.

Après avoir procédé à de multiples reports ces dernières années, la compagnie minière Kefi Gold and Copper affirme être en bonne position pour lancer le développement de son projet aurifère Tulu Kapi, en Éthiopie. C’est ce qui ressort d’une note datée du lundi 22 décembre, où elle indique avoir désormais finalisé les démarches nécessaires à la mobilisation des 340 millions de dollars nécessaires à la construction de cette future mine. Il faut dire que Kefi Gold and Copper tente depuis plusieurs années de sécuriser ce financement, sans grand succès. Cette situation l’a une nouvelle fois conduite plus tôt cette année à repousser la mise en production de Tulu Kapi à 2027, contre 2026 auparavant. Malgré ce report, la société a récemment fait état d’avancées significatives dans les négociations engagées pour boucler le financement. Notons entre autres la finalisation d’un accord de prêt de 240 millions de dollars conclu avec l’Africa Finance Corporation (AFC) et la Banque de commerce et de



développement de l’Afrique orientale et centrale (TDB). Ce financement est désormais en passe d’être bouclé, avec des premiers tirages attendus en 2026. Parallèlement, la société indique avoir réuni 100 millions de dollars supplémentaires, combinant fonds propres et dette, avec le

soutien d’investisseurs éthiopiens. « C’est un moment historique que d’annoncer que le financement complet a été réuni pour le lancement du projet aurifère Tulu Kapi de Kefi, que nous considérons comme l’un des projets de développement aurifère à la plus haute teneur d’Afrique [...] ». Nous lançons maintenant la phase de développement de Kefi en Éthiopie, avec une première production prévue en 2027 et une production à pleine capacité dès 2028 », a déclaré Harry Anagnostaras-Adams, président exécutif de Kefi. Avec Tulu Kapi, Kefi Gold and Copper ambitionne de développer une mine capable de produire, à terme, 164 000 onces d’or par an sur les sept premières années d’exploitation. Si le lancement de la construction est annoncé comme imminent, les modalités opérationnelles des travaux sur le site restent, à ce stade, peu détaillées. Au regard de l’échéance de mise en service, l’année 2026 s’annonce néanmoins déterminante pour le projet. Reste à voir si ce calendrier sera effectivement respecté.

GABON

Les transferts internationaux soutiennent l’activité mobile money au 2e trimestre 2025

Le mobile money s’impose progressivement comme un pilier du système financier gabonais, porté par les principaux opérateurs Airtel Money et Moov Money. Après un premier trimestre marqué par un ralentissement, le secteur du mobile money au Gabon retrouve une dynamique positive au deuxième trimestre 2025. Selon la dernière note de conjoncture secto-

rielle publiée par la Direction générale de l’économie et de la politique fiscale (DGEFPF), le chiffre d’affaires du secteur a progressé de 6,2 %, rebondissant après un recul de 1,8 % enregistré au trimestre précédent. Cette performance est principalement tirée par les transferts internationaux, qui enregistrent des croissances significatives. Les transferts

au sein de la zone CEMAC ont augmenté de 11 %, tandis que ceux hors CEMAC ont progressé de 16 % sur le trimestre. En glissement annuel, cette tendance est encore plus marquée. Les transferts au sein de la CEMAC progressent de 64 % et ceux hors CEMAC connaissent une hausse de 170 %, devenant le principal levier de croissance du secteur.

Au niveau national, les transferts entre particuliers ont également augmenté de 11 %. Globalement, les opérations de base, comme les dépôts et les retraits, enregistrent des hausses respectives de 9 % et 8 %, tandis que les paiements directs pour les achats (boutiques, services) reculent de 7 % sur le trimestre, mais restent en progression sur un an.

OUGANDA

Le Parlement valide le préfinancement d’un projet de bitumage dans la région du Centre

Avec le bitumage de la route Kayunga - Bbaale - Galiraya, l’Ouganda entend améliorer l’accessibilité des zones agricoles du centre et du nord du pays. Longtemps retardé, le projet devrait renforcer la mobilité, réduire les disparités régionales et soutenir la croissance économique locale. Le Parlement ougandais a approuvé, selon la presse locale, un investissement de 313,2 milliards de shillings ougandais (environ 87,6 millions USD) destiné au préfinancement de la conception et de la construction de la route Kayunga - Bbaale - Galiraya, longue de 87 km. Confié à China Road and Bridge Corporation (CRBC), le projet vise le bitumage, sur une période de 24 mois, de cet axe actuellement en gravier et difficilement praticable du-

rant la saison des pluies. Longtemps évoqué, le projet avait été retardé par des contraintes budgétaires. Outre la modernisation de la route, l’investissement comprend la construction d’un pont ainsi que d’un site d’accostage pour ferries sur le lac Kyoga. Selon le ministère des Travaux publics, la CRBC assurera le préfinancement de la conception et de l’exécution des travaux. Ce projet s’inscrit dans la stratégie des autorités visant à désenclaver les zones agricoles du centre et du nord du pays. L’amélioration de cette infrastructure permettra de réduire les temps de trajet, de diminuer les coûts de transport, de fluidifier les échanges interrégionaux et de contribuer à la réduction des disparités territoriales, selon les autorités. Au-delà du renforcement de la

connectivité routière, la route Kayunga - Bbaale - Galiraya s’intègre dans une vision plus large de développement d’un réseau de transport multimodal en Ouganda. Dans un contexte marqué par l’extension du réseau ferroviaire, notamment sur les axes Kampala - Malaba et Tororo - Gulu, les autorités cherchent à rééquilibrer le système de transport afin de réduire la pression sur les routes. La connexion au lac Kyoga, à travers le site d’accostage prévu, vise à introduire une dimension fluviale à ce maillage logistique, avec des possibilités de transmodalité, en particulier pour le transport des marchandises vers les régions orientales et le port de Mombasa (Kenya), principal débouché maritime du pays.

BURKINA FASO

Une minoterie de 20 millions \$ entre en service à Bobo Dioulasso

Les céréales constituent la base de l’alimentation des populations burkinabè. En dehors des efforts mis en œuvre pour accroître la production locale de cette catégorie de denrées, le gouvernement encourage également le développement du segment de la transformation. Au Burkina Faso, le président Ibrahim Traoré a inauguré le samedi 20 décembre une minoterie dédiée à la transformation de maïs sur un site basé à Bobo-Dioulasso. D’un coût total de 11 milliards de francs CFA (19,7 millions de dollars), cette unité de transformation est l’œuvre de l’entreprise agroalimentaire Agroserv Industrie. Selon les informations relayées par les médias locaux, la nouvelle installation est dotée d’une capacité de transformation de 160 tonnes de maïs par jour. Elle est également équipée pour produire 12 tonnes de farine infantile par jour. L’entrée en service de cette minoterie permet de renforcer la capacité de transformation de maïs dans le pays. Elle crée en outre un nouveau débouché d’écoulement pour les producteurs locaux de la denrée. Opérant depuis 17 ans dans la transformation de maïs, Agroserv Industrie revendique plus de 3 000 producteurs dans son réseau d’approvisionnement en matière première. Pour l’entreprise, l’enjeu sera de valoriser la production locale et de capter des parts sur le marché des produits dérivés en substituant une part des importations. « Agroserv Industrie entend contribuer par l’investissement privé productif à l’atteinte de l’autosuffisance alimentaire et à la réduction de la dépendance aux importations », a déclaré le promoteur de l’entreprise, Siaka Sanon, selon les propos relayés par le média Burkina 24. Il faut rappeler que, dans le cadre de sa politique d’industrialisation, le gouvernement a consenti depuis 2024 une exonération de taxe au profit de la production locale de farine de céréales, en vue d’encourager les investissements dans le secteur. Au Burkina Faso, la production de maïs est attendue en hausse de 14,61 % pour atteindre 2,68 millions de tonnes en 2025/2026. Avec l’entrée en service de nouvelles unités de transformation, l’accroissement de la demande industrielle peut stimuler davantage la production au cours des prochaines années.

GAGNANT PLUS DE 30% EN 2025

Le leader mondial des boîtes à contes sans écran tonies a encore des belles histoires à raconter au marché

La société spécialisée dans les boîtes à histoires gagne plus de 30% depuis le début de l'année. Pour Kepler Chevreux, Tonies a encore une belle histoire boursière à raconter l'an prochain, ce qui a conduit le bureau d'études à initier ce mois-ci sa couverture sur le titre à l'achat avec un objectif de cours de 11,50 euros.

Noël arrive jeudi, accompagné de son plus emblématique représentant en barbe blanche, indémodable icône censée apporter moult cadeaux et jouets par milliers, aux petits, mais aussi aux grands enfants. Parmi les fournisseurs officiels de la hotte du Père Noël, on peut compter sur Hasbro et ses jouets Nerf, Play-Doh ou Beyblade, ou bien le fabricant de jouets Mattel internationalement connu pour sa poupée Barbie. Et une entreprise allemande, Tonies, vient aussi se frotter sans complexe aux géants américains du jouet. Cette société originaire d'Allemagne mais qui a son siège social au Luxembourg a lancé en 2016 sa première boîte à histoires sans écran, sa "Toniebox", grâce à laquelle les enfants peuvent écouter le contenu qu'ils souhaitent en toute autonomie. Ces boîtes à histoires sont accompagnées de "Tonies" des petites figurines qui permettent d'activer les histoires. Et ces petites figurines sont la force de la société, puisqu'elles génèrent des revenus récurrents. Depuis 2021, ses histoires financières sont arrivées jusqu'aux oreilles des investisseurs. Tonies est en effet cotée à la Bourse de Francfort, le biais d'une fusion avec 469 SPAC, ces sociétés "chèque en blanc" très en vogue en 2021 qui lèvent des fonds en Bourse en vue d'acquérir une société (sans qu'on sache à ce stade laquelle) et de fusionner avec. La société a levé 190 millions d'euros à cette occasion et cette entrée en Bourse a été suivie d'une augmentation de capital en 2022 afin d'accélérer son ex-

pansion à l'international et en Amérique du Nord. Au moment de son entrée en Bourse, la société disait avoir vendu plus de 2 millions de boîtes et 25 millions de ses figurines "Tonies", depuis le lancement de ce concept en 2016 en Allemagne. En 2020, la société avait réalisé un chiffre d'affaires de 137 millions d'euros, à la faveur d'une croissance moyenne de plus de 50% entre 2018 et 2020.

10 millions de boîtes vendues

Depuis 2021, les petits français peuvent écouter ses boîtes à histoires qui sont disponibles dans 100 pays. Depuis 2016, 10 millions de "Tonieboxes" (vendus une centaine d'euros en France) et 134 millions de "Tonies" (à moins de 15 euros) ont été vendus. Pour 2025, la société vise un chiffre d'affaires en hausse de 25% et supérieur à 600 millions d'euros après des revenus 2024 de 480,5 millions d'euros, en hausse de plus de 30%. Cet été, la société a aussi lancé une version plus évoluée de sa boîte, la "Toniebox 2". Le mois dernier, Tonies a conclu un partenariat mondial avec la franchise à succès de Nintendo Pokémon et a intégré le SDAX, soit la troisième division de la Bourse de Francfort, qui regroupe 70 petites capitalisations. Une consécration pour Tonies, qui gagne plus de 30% en 2025, et même plus de 100% depuis le printemps, ce qui lui permet de dépasser le milliard d'euros de capitalisation, grâce au lancement

réussi de sa "Toniebox 2". "L'intégration dans le SDAX signifie avant tout une meilleure visibilité et une demande accrue de la part des investisseurs. De nombreux fonds investissent automatiquement dans les membres de l'indice, et donc à l'avenir également dans Tonies", rappelle Tagesschau. La société aurait d'ailleurs toute sa place dans notre "portefeuille du Père Noël", qui a enregistré une progression moyenne (nous avons supposé que chaque valeur était pondérée équitablement pour simplifier) de 15,8% cette année. Cette entreprise a suscité l'intérêt de Kepler Chevreux, qui a initié sa couverture à l'achat sur le spécialiste des boîtes à histoires, avec un objectif de cours de 11,50 euros, extériorisant un potentiel de hausse de 20% par rapport au dernier cours retenu avant la rédaction de cette note (9,55 euros).

Une journée investisseurs au programme

Kepler Chevreux rappelle que le groupe Tonies est le pionnier des systèmes audio sans écran pour enfants et qu'il a construit un

écosystème fermé autour de la Toniebox et de ses figurines Tonies à collectionner. Pour illustrer "cet engagement profond", le bureau d'études cite des chiffres assez parlants : environ 280 minutes d'écoute hebdomadaire par boîte active et environ 20 figurines achetées sur 4,5 ans par "Toniebox". En plus de ses contenus propriétaires, Tonies parvient à renouveler sa gammes de figurines avec des partenariats pour des licences de premier ordre (Disney, Warner Bros, Pokémon, etc.) dont les personnages phare sont les icônes des jeunes enfants. Dans ces conditions, le bureau d'études anticipe pour Tonies une poursuite de cette solide trajectoire de croissance. "Nous prévoyons que Tonies affichera une croissance forte et de plus en plus rentable (TCAC 2025-2030 estimé à 15% pour le chiffre d'affaires et 30% pour l'EBITDA), grâce à l'internationalisation de son modèle hautement évolutif, à l'innovation continue en matière de produits et à une transition progressive vers des contenus propriétaires à plus forte marge", fait valoir son analyste Julien Rault.

AVANT UNE PAUSE DE QUATRE JOURS

Le CAC 40 termine au point mort

L'indice parisien a achevé la séance de ce mercredi 24 décembre stable, dans des volumes anémiques. La Bourse de Paris sera fermée quatre jours jusqu'au 29 décembre prochain. Sans trop de surprise, il ne s'est pas passé grand-chose à la Bourse de Paris, ce mercredi 24 décembre, veille de Noël. Pour cette séance écourtée (la clôture a été avancée à 14h05), l'indice parisien a terminé stable (+0,00%) à 8.103,58 points. Les volumes ont, logiquement, été faméliques (un peu plus de 530 millions d'euros échangés). "L'année touche presque à sa fin et les traders sont en partie déjà en vacances. Les investisseurs ont largement remanié leurs portefeuilles et beaucoup ont clôturé leurs positions pour passer à autre chose. Les volumes d'échanges sont faibles, environ 30% à 35% en dessous de la moyenne du mois écoulé", souligne Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank, citée par l'AFP. Toutefois, "si l'histoire sert de guide, le fameux 'rallye de Noël', soit les cinq dernières séances de l'année et les deux pre-

mières de la nouvelle année, pourrait générer environ 1,5% de gains supplémentaires" pour les actions mondiales, ajoute l'analyste. La Bourse de Paris va désormais faire une pause de quatre jours. La place sera fermée le 25 décembre et le 26 décembre (ainsi que les deux jours du week-end du 27 et 28 décembre). Du côté des valeurs, le luxe a tiré un peu le CAC 40, LVMH prenant 0,8%, Kering 1,4% et Hermès 0,6%. A contrario, Sanofi a accusé le repli le plus prononcé de l'indice (-0,7%), après avoir annoncé une acquisition de 2,2 milliards de dollars et surtout le refus de l'autorité sanitaire américaine d'homologuer en l'état un candidat-médicament pour traiter la sclérose en plaques. Sur les autres marchés, l'euro est stable face au dollar à 1,1793 dollar. Le pétrole avance un peu. Le contrat de février sur le Brent de mer du Nord prend 0,3% à 62,07 dollars le baril tandis que celui de même échéance sur le WTI coté à New York gagne 0,4% à 58,64 dollars le baril.

GENERAL ELECTRIC

Ce groupe d'aéronautique et de défense peut dépasser la barre des 1.000 milliards \$ en bourse

Selon la banque américaine, GE Aerospace pourrait franchir ce seuil totalement inédit pour le secteur d'ici à cinq ans. D'autres groupes comme RTX pourraient suivre. Le compartiment "aéronautique et défense" était assurément celui à ne pas manquer en Bourse, cette année. En Europe, les nombreuses annonces de hausses des budgets militaires ont propulsé le secteur à des

niveaux inédits. L'indice paneuropéen "Stoxx Europe Total Market Aerospace & Defense" a pris 56,4% cette année et l'indice "Stoxx Europe Targeted Defence" a même gagné 115%. Les actions américaines ne sont pas à la traîne, le "S&P Aerospace & Defense Industry Index" s'adjugeant 50,8%. Rappelons que même si l'Europe cherche à réduire sa dépendance aux États-Unis, son réarmement

passera forcément par le pays de l'oncle Sam. Selon Oddo BHF, les États-Unis concentrent 63% des dépenses totales d'équipements militaires et leurs ventes vers l'Europe ont progressé de 89% entre 2021 et 2022. L'accord commercial noué entre Washington et Bruxelles pour abaisser les droits de douane américains à 15% prévoit d'ailleurs que l'Union européenne augmente "substantiel-

lement l'acquisition d'équipements militaires et de défense en provenance des États-Unis". Reste qu'aucun groupe d'aéronautique et de défense ne figure parmi les poids lourds de la cote mondiale. Nulle entreprise du compartiment n'a franchi le cap des 1.000 milliards de dollars de capitalisation boursière (la valeur de la totalité des actions). La tech (avec nombre de sociétés), l'automobile (avec Tesla), l'énergie

(avec Petrochina), les semi-conducteurs (avec TSMC) ou la pharmacie (avec Eli Lilly) sont autant de secteurs qui ont, eux, déjà dépassé ce seuil. La distribution (avec Walmart) et les banques (avec JPMorgan) n'en sont vraiment pas loin. Selon Citi, seulement quelques années seront nécessaires avant qu'émerge un groupe d'aéronautique et de défense à plus de 1.000 milliards de dollars en Bourse.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 25 Décembre 2025 Valeur : 29 Décembre 2025					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.3692	129.3842
1	EUR	EURO		152.3452	152.4275
1	GBP	POUND STERLING		174.7996	174.9381
100	JPY	JAPANESE YEN		82.9822	83.0184
1	CNY	CHINESE YUAN		18.4613	18.4653
1	CHF	SWISS FRANC		164.0700	164.1515
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.5474	94.5860
1	DKK	DANISH KRONE		20.3930	20.4025
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.0632	14.1263
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8740	12.9519
1	AED	UAE DIRHAM		35.2217	35.2277
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.4911	34.4969
1	KWD	KUWAITI DINAR		421.1237	421.3097
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.2325	44.6770
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.1933	14.1950
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8469	23.9689
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2514	3.2615
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.4108	177.4108

EUROPE

L'Italie et l'Espagne empruntent au plus bas depuis 16 ans

Depuis la sortie du Covid, les pays du sud de la zone euro comme l'Italie et l'Espagne ont regagné la confiance des marchés grâce à de meilleurs équilibres budgétaires, tandis que la France et dans une moindre mesure l'Allemagne apparaissent désormais plus fragiles, marquant un renversement historique des perceptions financières entre le nord et le sud de l'Europe.

Le sud de l'Europe prend-il le pouvoir sur le nord? Sur le plan des finances publiques en tout cas, le changement est frappant. Depuis la sortie du Covid, les anciennes économies fragiles de la zone euro sont celles qui tirent l'ensemble du continent. Ainsi, cette semaine, les écarts de taux d'emprunt entre l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne ont atteint leur plus bas niveau depuis seize ans. Les investisseurs saluent les efforts budgétaires consentis par Rome et Madrid, dans un contexte où la hausse de l'endettement public dans d'autres pays de la zone euro suscite de nouvelles inquiétudes. Pour l'Italie, le différentiel de rendement à dix ans par rapport au Bund allemand (2,86% en cette fin décembre), baromètre central du risque souverain, est tombé à 0,7 point de pourcentage ce mois-ci. Ce niveau n'avait plus été observé depuis la fin de 2009, confirmant une normalisation progressive de la perception du risque italien par les marchés. L'Espagne suit une trajectoire similaire,



portée par une croissance économique particulièrement dynamique. Son écart de taux à dix ans avec l'Allemagne est désormais inférieur à 0,5 point de pourcentage, un plancher inédit depuis la crise de la dette de la zone euro, période durant laquelle les niveaux d'endettement élevés avaient fait exploser les coûts d'emprunt et nourri les craintes d'un éclatement de l'union monétaire. Cette recomposition des perceptions se

traduit par un déclassement relatif d'États longtemps considérés comme plus sûrs. Ales Koutny, responsable des taux internationaux chez Vanguard, observe dans le Financial Times que "nous assistons à une fusion de la périphérie avec des pays auparavant considérés comme des investissements plus sûrs, comme la France, la Belgique et l'Autriche". La France apparaît désormais comme l'un des principaux points de fragilité. Un déficit public très élevé, combiné à des tensions politiques persistantes, a fait grimper ses coûts d'emprunt au-delà de ceux de l'Espagne, un renversement symbolique pour une économie longtemps perçue comme un pilier de la stabilité financière européenne. Cette dégradation contraste fortement avec la trajectoire des pays du sud de l'Europe. Le taux à 10 ans français est ainsi bien supérieur à l'Italie et à l'espagnol, preuve que les investisseurs réclament une prime de risque. Le rendement de l'obligation française est ainsi à 3,56% contre 3,51% pour l'Italie et 3,29% pour l'Espagne.

CHINE

Les risques financiers sont globalement sous contrôle

Les institutions bancaires chinoises ont maintenu un fonctionnement sain au cours du premier semestre de cette année, les risques étant globalement maîtrisés, selon un rapport de la banque centrale de Chine. Le Rapport 2025 sur la stabilité financière de la Chine,

élaboré par la Banque populaire de Chine, s'appuie sur les évaluations de 3.529 institutions bancaires à travers le pays. Les notations ont révélé que 3.217 banques, dont les actifs combinés représentaient 98% du total des actifs de toutes les banques participantes, fonction-

naient de manière sûre, selon le rapport. Les banques étatiques ont obtenu des notations relativement bonnes, même si certains risques ont été détectés dans plusieurs banques locales de petite et moyenne taille. La banque centrale a déclaré qu'elle continuerait à traiter les

risques liés aux institutions financières de petite et moyenne taille, à renforcer sa gestion macro-prudentielle du financement immobilier et à se prémunir fermement contre les risques financiers systémiques.

SELON LES ANALYSTES

Un Boxing Day exceptionnel pour les destinations commerciales britanniques

Le Boxing Day a été une "journée exceptionnelle" pour l'ensemble des destinations commerciales au Royaume-Uni, selon les analystes du secteur, alors que les données montrent une hausse de 4,4% de la fréquentation des magasins par rapport à l'année dernière, soit la plus forte progression en plus de dix ans. Le secteur du commerce de détail pourrait ainsi clôturer l'année sur une "note positive", puisque le 26 décembre a vu les consommateurs affluer vers les rues commerçantes, les parcs commerciaux et les centres commerciaux. Avec des magasins fermés le jour de Noël, le Boxing Day est traditionnellement l'occasion pour les Britanniques de sortir à nouveau pour profiter des soldes et chasser les bonnes affaires. Si la journée a démarré lentement dans les rues commerçantes et les centres commerciaux, une "pointe" de visites a été observée entre 17h et 23h

dans les destinations commerciales britanniques, selon les analystes de MRI Software – qui comptabilisent la fréquentation dans plus de 660 sites au Royaume-Uni 24h/24 grâce à des caméras. Les rues commerçantes ont enregistré une hausse de 3,6% de la fréquentation par rapport au Boxing Day précédent, tandis que les parcs commerciaux ont connu une augmentation de 8,8%. Les centres commerciaux ont, eux, vu leur fréquentation progresser de 2,1% sur un an. Jenni Matthews, analyste du secteur chez MRI Software, a déclaré à la Press Association : "Nous avons effectivement observé un début de journée lent pour les rues commerçantes et les centres commerciaux. "Les parcs commerciaux ont connu une hausse assez tôt, ce qui pourrait s'expliquer par le type de magasins ouverts sur ces sites – certains supermarchés étaient ouverts, d'autres non.

"Le fait que la majeure partie de la hausse soit survenue en soirée suggère que les gens sont peut-être sortis pour des activités de loisirs, pour dîner ou profiter des événements et attractions encore en cours dans certaines villes du Royaume-Uni." Alors que des supermarchés comme Sainsbury's et Tesco étaient ouverts le Boxing Day, Marks and Spencer, Aldi et Lidl figuraient parmi ceux qui sont restés fermés. Matthews souligne que la hausse de 4,4% de la fréquentation par rapport à l'an passé constitue "la plus forte augmentation observée en plus de 10 ans". Elle précise que le Royaume-Uni a connu une "montée lente" jusqu'à la veille de Noël, mais une "forte augmentation" de la fréquentation le 24 décembre, laissant penser que certains acheteurs ont "attendu la dernière minute". L'analyste ajoute que de nombreux consommateurs ont fait leurs achats de

Noël dès le mois de novembre. Le dynamisme observé le Boxing Day serait lié à un "pic de visites" dans toutes les destinations commerciales britanniques entre 17h et 23h, avec une hausse moyenne de 9,6% par rapport à l'an dernier. À titre de comparaison, la hausse moyenne de la fréquentation entre 6h et 17h le Boxing Day 2024 était de 3,1%. Les villes côtières ont enregistré une progression de 16,1% de la fréquentation, ce qui pourrait s'expliquer par des événements tels que des marchés organisés dans les rues commerçantes, selon Matthews. "Il est probable que ce soit lié aux événements, car nous savons que de nombreux magasins sont restés fermés hier", ajoute Matthews. Matthews conclut qu'au final, le 26 décembre "s'est avéré être une journée exceptionnelle pour toutes les destinations commerciales du Royaume-Uni".

BELGIQUE

La Flandre réduit la liste des métiers en pénurie

Le gouvernement flamand a confirmé samedi 27 décembre 2025 qu'il allait réduire drastiquement, à partir du 1er janvier 2026, la liste des métiers éligibles à une procédure accélérée d'immigration économique. Des professions telles que conducteurs de bus et de poids lourds, boulangers et bouchers seront retirées de la « liste des pénuries », ce qui obligera les employeurs belges et européens à mener – et à documenter – au moins neuf semaines de recrutement local infructueux avant de pouvoir parraîner un travailleur non européen. Les emplois peu qualifiés ne bénéficieront plus du traitement accéléré. La ministre de l'Emploi, Zuhair Demir (N-VA), a expliqué que cette révision vise à « concentrer le système sur les véritables métiers en tension » et à limiter ce qu'elle qualifie de dépendance excessive aux travailleurs tiers pays pour des postes de routine. En remplacement des catégories supprimées, la Région ajoutera des métiers de niche à haute qualification, comme les tailleurs de diamants et les techniciens en désamiantage, en réponse aux retours des clusters industriels d'Anvers et du Limbourg. Pour les employeurs multinationaux, l'impact immédiat est d'ordre procédural. Les postes retirés de la liste devront désormais passer un test du marché du travail et être traités via la procédure standard du Permis Unique, ce qui allongera les délais de traitement de quatre à six semaines. Les entreprises disposant déjà d'autorisations de travail validées conservent leur validité, mais les demandes de prolongation déposées après le 1er janvier seront examinées selon les nouveaux critères. Les avocats spécialisés en immigration recommandent aux équipes RH de déposer les demandes de renouvellement avant le Nouvel An lorsque cela est possible, et de préparer des preuves des efforts de recrutement locaux pour l'avenir.

20 MILLIARDS DE DOLLARS

NVIDIA signe un accord de génie pour régner un peu plus sur l'IA

Cela ressemble à une acquisition, cela a le goût d'une acquisition, mais officiellement c'est simplement un accord de non-exclusivité.

La veille de Noël, Groq a annoncé sur son site officiel « la signature d'un accord de licence non exclusif avec NVIDIA pour sa technologie d'inférence ». Une belle victoire pour Jensen Huang qui semble même être parvenu à éloigner la menace de l'autorité de régulation malgré un net renforcement de sa position sur l'IA.

20 milliards, mais pas de fusion-acquisition

Non, il n'est pas question de Grok, le chatbot d'intelligence artificielle générative développé par xAI et principalement lancé à l'initiative d'Elon Musk, jaloux de la position et du succès d'OpenAI.

L'entreprise Groq – avec un « q » donc – est une société américaine spécialisée dans l'intelligence artificielle. Son principal fait d'armes est la conception d'un circuit intégré spécifique (un ASIC) agissant comme un accélérateur d'IA. Une puce qu'elle a baptisée LPU pour Language Processing Unit ou, en bon français, unité de traitement du langage. Pas forcément très connue, notamment en France, Groq a aiguisé l'appétit de Jensen Huang, fondateur et actuel patron de NVIDIA, qui – la veille de Noël – a validé un accord estimé à 20 milliards de dollars. Un accord qui avait d'abord été présenté comme le rachat pur et simple de Groq par NVIDIA, mais dont la nature est en réalité plus subtile, plus intelligente.

En effet, le rachat d'une entreprise aussi spécialisée dans l'IA (Groq) par un groupe qui, justement, est aujourd'hui l'un des poids lourds du secteur (NVIDIA) a fait frémir une large partie de l'industrie qui, immédiatement, a indiqué que les autorités de régulation allaient devoir faire leur travail et contrecarrer, au plus vite, les plans de Jensen Huang.

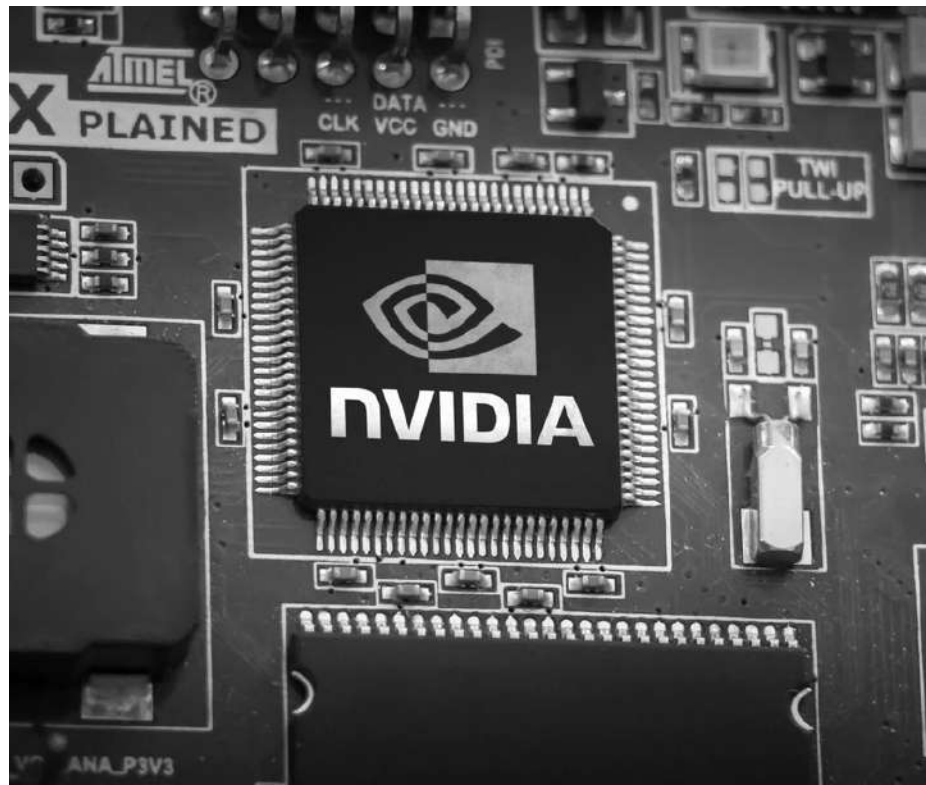
Sauf que la réalité est bien différente et, comme nous l'écrivions en préambule, Groq a indiqué sur son site officiel qu'il était question « d'un accord de licence non exclusif avec NVIDIA pour sa technologie d'inférence ».

Groq continue d'être « indépendante »...

De fait, au moins sur le papier, les deux entités semblent tranquilles et très loin d'être exposées aux risques d'une attaque liée à l'acquisition de Groq par NVIDIA qui enfreindrait alors les règles sur la domination d'un marché.

En y regardant de plus près, tout semble même indiquer un coup de maître de la part de Jensen Huang avec cet accord de non-exclusivité. « Dans le cadre de cet accord, Jonathan Ross, fondateur de Groq, Sunny Madra, président de Groq, et d'autres membres de l'équipe Groq rejoindront NVIDIA afin de contribuer au développement et à l'expansion de la technologie sous licence ».

Le fait que tous les cadres rejoignent ainsi NVIDIA semble confirmer l'hypo-



thèse d'un phagocytage pur et simple. Pourtant, pour sauver les apparences, Groq indique aussi qu'elle « continuera d'opérer en tant qu'entreprise indépendante, Simon Edwards assumant alors le rôle de directeur général », avant d'ajouter que « GroqCloud restera pleinement opérationnel ».

De fait, tout porte à croire que la forme prise par l'accord signé entre Groq et NVIDIA devrait permettre à l'entreprise de Jensen Huang d'échapper à toute vérification de la part des autorités de régulation. Par voie de conséquence, cela permet également d'accélérer grandement les choses et de valider l'opération en quelques jours seulement.

Reste maintenant à comprendre le pourquoi du comment de l'intérêt de NVIDIA dans la compagnie américaine Groq. NVIDIA semble déjà disposer de tout ce qu'il faut côté hardware pour alimenter la machine intelligence artificielle.

... mais participe de la domination NVIDIA sur l'IA

Il faut comprendre que, justement, Groq et NVIDIA ne boxent pas tout à fait dans la même catégorie, et ce, même si en apparence tout semble rapprocher les actions des deux entreprises. Comme l'expliquent nos confrères de Wccftech, Groq dispose d'un écosystème hardware qui paraît être en mesure de dupliquer le succès de NVIDIA dans le domaine de l'entraînement des IA. De l'aveu de nombreux spécialistes, l'industrie a aujourd'hui clairement besoin d'une nouvelle approche dans le domaine du calcul d'inférence et c'est justement le « rôle » de Groq. Jonathan Ross, l'ancien P.-D. G. de Groq et qui rejoint donc NVIDIA aux termes de l'accord signé entre les deux parties, a imaginé le concept de LPU. Ce sont ces LPU qui constituent la solution de Groq pour les charges de travail d'inférence grâce à deux atouts fondamentaux : ce que l'on

appelle l'exécution déterministe et le fait d'intégrer de la SRAM comme stockage principal. Groq explique que grâce à ces deux atouts, sa solution accélère grandement toutes les tâches et, pour appuyer ses dires, la société a déjà présenté deux de ses solutions : la puce GroqChip et la carte GroqCard. Oui, on a le sens de la formule chez Groq. Un GroqChip intégrerait 230 Mo de SRAM afin d'autoriser une bande passante de 80 To/s ! De plus, la SRAM permet une latence minimale. Autre avantage de la solution de Groq alors que l'on parle beaucoup des besoins gargantuesques de l'intelligence artificielle, la SRAM consomme beaucoup moins d'énergie par bit. De plus, lors du décodage, les unités de traitement logique (LPU) permettent d'améliorer considérablement la consommation d'énergie par jeton et tout cela vient en plus de l'exploitation des cycles déterministes. Là, Groq s'appuie sur sa méthode de planification à la compilation qui lui permet de garantir l'absence de délais au sein des pipelines de décodage. De fait, on optimise à nouveau leur fonctionnement en autorisant des débits bien plus élevés que celui des accélérateurs actuels. Groq souligne que son GroqChip est spécifiquement conçu pour les besoins d'inférence des hyperscalers. Sauf que, bien sûr, qui dit haut niveau de spécialisation dit aussi manque de polyvalence et difficulté à s'imposer comme plateforme standard, versatile. C'est ici que NVIDIA intervient. Les GroqChips ne sont plus considérés que comme un maillon de la chaîne et ils sont proposés au sein de systèmes d'inférence, à l'échelle du rack où ils sont pleinement associés à l'infrastructure réseau. De fait, il devient possible de faire travailler conjointement les GPU pour assurer le préremplissage et le contexte long tandis que les LPU de Groq se concentrent sur le décodage. On peut donc considérer qu'avec le soutien de Groq, NVIDIA maîtrise maintenant l'intégralité du processus lié aux tâches d'inférence.

Tesla doit dorénavant faire face à ce constructeur chinois en train d'exploser en Europe

Tesla n'est clairement plus hégémonique sur notre Vieux Continent. La firme d'Elon Musk doit maintenant faire de la place à un monstre venu de Chine. Mois après mois, les médias se sont fait l'écho de la chute des ventes de Tesla au niveau du continent européen, chute qui lui était propre, car de l'autre côté, d'autres constructeurs font bien mieux. Et ce, au point où la place de numéro 1 de l'entreprise d'Elon Musk chez nous n'a jamais semblé aussi menacée qu'aujourd'hui. BYD. Voilà trois lettres qui doivent de plus en plus sonner

comme un cauchemar pour Tesla.

Les ventes de BYD ont triplé au mois de novembre dernier

Le constructeur chinois connaît en effet une croissance fulgurante en Europe, face à un Tesla qui souffre toujours un peu plus. Le géant de Shenzhen a ainsi vu ses ventes exploser dans l'Europe élargie, comprenant l'Union européenne, le Royaume-uni et l'Association européenne de libre-échange (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein). En novembre 2025, les immatriculations de BYD ont

ainsi bondi de +222% par rapport au même mois l'an dernier, passant de 6 568 à 21 133 unités. Pour comparaison, Tesla a vu ses ventes reculer de -11,8% durant cette période, avec 22 801 immatriculations.

L'année 2025 est historique pour le constructeur en Europe

Un mois qui n'est en rien isolé, et s'inscrit dans une tendance exceptionnelle vécue pendant toute l'année 2025 par le constructeur automobile chinois. BYD a enregistré sur les 11 premiers mois de l'année en Europe élargie des ventes en

hausse de +276%, avec 159 869 immatriculations. Tesla dans le même temps accuse une baisse de -28%, avec 203 382 immatriculations. L'entreprise américaine reste pour le moment un leader encore assez clair dans le domaine, mais au vu des dynamiques en cours, on peut se demander si les courbes ne risquent pas de se croiser dès l'an prochain. Surtout que BYD prépare le lancement de sa marque premium Denza en Europe, et qu'elle va dans les prochains mois mettre en marche son usine hongroise de Szeged.

SPÉCIALE POUR UN CERTAIN TYPE DE VÉHICULES

BYD et Mobil1 revendent une nouvelle huile moteur

En plusieurs décennies, le marché des lubrifiants a radicalement muté pour suivre l'essor de l'électrification. Face aux contraintes extrêmes des moteurs hybrides, qui subissent des démarrages à froid répétés et des charges intenses, les raffineurs repoussent les limites de la fluidité avec des indices toujours plus bas. Dernier exemple en date : le géant chinois BYD s'associe à Mobil1 pour lancer une huile spécifiquement dédiée aux motorisations hybrides rechargeables (PHEV), pour l'instant uniquement en Chine. Mais est-elle réellement différente d'une huile pour moteur hybride ? Difficile à dire.

Le marché des lubrifiants a connu énormément d'évolutions ces 30 dernières années, notamment depuis l'arrivée des premiers moteurs hybrides. Nous connaissions déjà les huiles capables de performer dans des amplitudes de viscosité importantes (10W60, notamment) dans le cas d'usages intensifs, mais avec des moteurs qui ne s'allument que par intermittence et qui supportent de grosses charges à froid, il a fallu ruser pour les raffineurs et producteurs d'huile. La recherche a donc conduit ces derniers à partir sur des indices de viscosité toujours plus faibles, qui pourraient d'ailleurs encore aujourd'hui faire craindre des consommations d'huile dans des moteurs où la segmentation et les tolérances ne seraient pas optimales. 0W20, 0W16 et même 0W8 chez Toyota notamment pour la dernière Yaris, les huiles deviennent fluides comme de l'eau pour s'adapter aux moteurs à combustion qui tournent dans une hybridation. L'indice à froid minimaliste étant presque obligatoire sur des moteurs qui doivent souvent tourner à froid. Et c'est un nouveau marché qui s'ouvre pour les Shell, Valvoline, Mobil1 et autre Castrol. Pous-



Une huile pour un moteur hybride particulier

Les huiles ayant évolué au rythme des pompes à huile (débit, pilotage...), le risque de cisaillement, de déjaugage et autres joyeusetés sont aujourd'hui de

moins en moins fréquents. Mais sur les moteurs hybrides, les contraintes restent énormes : le bloc thermique doit pouvoir s'allumer à tout moment et prendre des tours à froid, puis se couper aussi vite. Sur les PHEV, c'est d'autant plus complexe que les moteurs thermiques démarrent (en théorie, si le propriétaire du véhicule le recharge) bien moins souvent que les hybrides non rechargeables. C'est dans ce cadre que BYD et Mobil1 affirment avoir développé cette huile même s'ils n'ont probablement pas réinventé la roue étant donné que ces huiles aux propriétés spécifiques existent déjà. Deux grades sont déjà proposés en Chine pour les ateliers : 0W20 et 5W30, tout particulièrement pour les fameux moteurs DM-i. Une typologie d'huile (spécificité moteur hybride rechargeable) que l'on devrait très probablement voir se démocratiser également en Europe même si le marché des PHEV reste sous les 10 %. Gageons également que ce type de lubrifiant se retrouvera aussi sur les électriques à prolongateur d'autonomie qui ont à peu près les mêmes contraintes mécaniques.

VOLANT CARRÉ, DÉPART CHEZ RENAULT, FIAT 500 FINALEMENT THERMIQUE retour sur les temps forts automobiles de 2025

Lancement et présentation de modèles majeurs qui comptent très sérieusement pour le marché européen, changements et transferts dans les organigrammes des constructeurs, modifications de la législation en faveur des motorisations thermiques ou encore organisation d'événements qui renouvellent le genre autour de l'automobile, l'année 2025 n'a pas manqué de temps forts. Retour sur ce qui a fait l'animation de la planète auto durant les douze derniers mois.

Dans quelques jours 2025 tirera sa révérence, c'est l'occasion de rembobiner la bande et de faire le point sur les temps forts de l'année automobile qui vient de s'écouler. Si l'on place l'humain en premier, il y en a eu des transferts cette année et des départs aussi, à commencer par celui plutôt inattendu de Luca de Meo qui fut à la tête de Renault de 2020 à 2025, entreprise dans laquelle il avait par ailleurs commencé sa carrière dans le secteur automobile entre 1992 et 1998. C'est bel et bien le départ de l'année. Autre départ, mais aussi un retour aux sources pour Gilles Vidal qui a également quitté Renault pour revenir chez Stellantis pour diriger le design des 8 marques européennes du groupe.

Le scandale des airbags Takata et la contre-visite au contrôle technique

La toute première victime de cette affaire est décédée en 2024, mais le scandale des airbags Takata a pris une dimension nationale en



avril 2025 à l'ouverture d'une information judiciaire. Outre les véhicules du groupe Stellantis, les investigations ont confirmé que sept autres marques étaient également concernées telles BMW, Volkswagen et Toyota. Dernier épisode en date du feuilleton Takata, à partir du 1er janvier 2026, tout les véhicules étant classés "stop drive" en raison de la présence d'airbag Takata potentiellement défectueux seront soumis à une contre visite au contrôle technique s'il n'y a pas eu réparation par un garagiste de la marque.

Deux Renault et une Peugeot majeures présentées en 2025

La marque au losange a présenté en 2025 deux modèles clé pour le marché européen. Tout d'abord la Renault Clio 6 qui aura la lourde charge de remplacer dès le début de l'année 2026, l'un des poids

lourds du segment B celui des berlines citadines polyvalentes. Puis à peine deux mois plus tard, le constructeur enchaînait avec sa petite sœur la Renault Twingo de quatrième génération laquelle sera 100% électrique. Une citadine qui ambitionne à elle seule de relancer le segment A quelque peu en déshérence. Cette Twingo E-Tech sera en concession au printemps 2026. Dans le camp d'en face, sa présentation, au printemps dernier, dans l'écran des 24 Heures du Mans n'est pas passée inaperçue. Loin de là ! La Peugeot E-208 GTI surfant habilement sur les codes de son aïeule 205 GTI tout en misant sur l'électrique avec 280 ch sous le capot soit 60 équidés de plus que la plus véloce des Alpine A290 sera très attendue en 2026. Et afin de faire patienter le public qui devra attendre l'été 2027 avant de pouvoir rouler à bord de la future 208 de troisième génération,

la marque au lion a précisé les contours de son futur volant carré - que nous avons déjà testé - par le biais du concept car Polygon.

Les allemands prennent enfin leur revanche sur Tesla

Cela leur a pris plus de temps que prévu, mais ils y sont parvenus. Les constructeurs allemands en y mettant les moyens techniques, la technologie 800 volts et de nouvelles générations de batteries dites "cell to pack", c'est-à-dire moins encombrante car directement intégrées aux châssis proposent désormais des véhicules électriques tenant la dragée haute aux modèles Tesla. Avec sa recharge ultra rapide, l'Audi Q6 e-tron a ouvert la voie, dans laquelle vient tout juste de s'engouffrer le BMW iX3 de seconde génération celui connu en interne sous le code NA5 dont la carrière commerciale démarre en fanfare. La marque a d'ores et déjà écoulé l'ensemble de la production de l'usine Hongroise de Debrecen qui envisage d'ouvrir une seconde ligne de montage afin de satisfaire cette forte demande. Autonomie confortable promise pour 805 km - lire notre essai du BMW iX3 - et recharge très rapide ont convaincu les sceptiques de l'électrique. Mercedes est lui aussi sur la bonne voie avec ses CLA coupé et break, GLB et EQC qui optimise l'architecture électrique et font la promesse de voyages au long cours avec le minimum de recours à la prise.

Quand l'électrique ne fonctionne pas...

En 2020, Fiat alors confiant en l'électrique lance une toute nouvelle génération de sa citadine star la 500 uniquement en mode sur prise. L'effet nouveauté et les différentes aides des Etats lui offrent un bon début de carrière mais une fois passée l'époque des subventions dopant les ventes, le soufflé retombe mettant en danger la survie du modèle. Au point que Stellantis doivent envisager au pied levé la greffe d'une motorisation thermique hybridée que nous avons essayé pour garantir l'activité dans l'usine et la continuité du modèle sur le marché. Mais il ne s'agit pas d'un cas isolé, à l'autre bout du spectre Porsche et Audi proposeront bel et bien des versions thermiques plus ou moins électrifiées des futures 718 et TT. Volvo a quant à lui prolongé à l'aide d'un second restylage, les carrières des XC90 et XC60. Alfa Romeo a repoussé les lancements de ses futures Stelvio et Giulia qui devront nécessairement proposer des motorisations thermiques en complément de celles 100% électriques prévues initialement. C'est pourquoi la marque milanaise maintiendra au catalogue jusqu'en 2027, les générations actuelles des Giulia et Stelvio datant toutes deux de 2016. Ultime coup de théâtre, le report accordé par l'union européenne autorisant sous certaines conditions aux constructeurs automobiles à produire encore des véhicules à moteur thermique au delà de 2035.

conce
notabl
C'est
est tou
traject

Mots fléchés

Mesurer un diamètre d'un arme	↘	Adapté	↘	Trompé	↘	Lisse	↘	Monnaies roumaines	↘	Argentier	↘	Commune roumaine	↘
Exaltée						Ensemble des nuages		Tentative				Prénom de Connery	
↘						↘		↘		Remplace le RMI	↘		
										Discrédité			
Embarcation primitive		Une république arabe (initiales)		Mijotées	↘					↘			
↘		↘					Sonnantes		Élimai	↘			
									Pareil				
Café	↘			Petit équidé	Gare	↘			↘				Froissé
Bestial					Noué								
↘				↘	↘	Exprime la douleur	↘			Chants		Voie bordée de maisons	↘
Bel oiseau		Archives télévisuelles	↘			Points cardinaux opposés		Un fleuve sauvage	↘	↘		↘	
		Repous-santes											
↘		↘	Les trois quarts de la surface terrestre	↘		↘			Chiffre	↘			
									Mentor				
Boisson chaude	Ventilas		Raz rare	↘				Adminis-trée	↘				
			Lentille bâtarde										
↘	↘		↘	Pétillant italien	Commune picarde	Tout le monde	↘				Juste	Inspiratrice	Récipients
Vagabondage	↘			↘	↘			Inter-ruption		Célèbre dépêche	↘	↘	↘
Un média													
↘						Cruel	↘						
						Condé							
Le symbole de l'or	↘		Ancêtre de la radio-diffusion	↘			Île de France reliée au continent par un pont	↘		Grand pays	↘		
Assiéger			Prénom d'un gentleman cambrioleur	↘			Pensées	↘					
↘									Poisson marin	↘			
Action au football	Erbium	↘		Canard nordique	↘					Soleil divin		Coiffures papales	
	Maîtresse			Gratin									
↘	↘			↘	Démonstratif	↘			Rongeur	↘		↘	Ni chaud, ni froid
					Heure anglaise				Qui fait acte de bravoure				
Pascal		Roi d'Israël	↘			Greffe		Vêtement	↘				↘
↘						↘							
		Préfecture du Gard	↘					Poste où l'on prend des décisions		Conte court	↘		
		Atome								Marchera			
Véto russe	↘				Étain		Requête	↘		↘			
Travaux forcés													
↘			Orient	↘			Instrument de musique	↘			Commune suédoise	↘	
Grande école	↘			Entrée asiatique	↘			Ecope	↘				

La BIDC approuve 101 millions \$ d’investissements stratégiques

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a approuvé un financement de plus de 101 millions USD pour des infrastructures et des projets stratégiques en Sierra Leone et en Guinée. Ces approbations, prises lors de la 94ème session du Conseil d'Administration de la Banque, illustrent l'impact des institutions régionales de développement dans la prise en compte des priorités mondiales, de la transition vers les énergies propres à la gouvernance numérique, grâce à des investissements ciblés et à fort impact.



Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un projet de loi portant amendement constitutionnel technique et de deux projets de lois organiques relatifs au régime électoral et aux partis politiques, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen d'un projet de loi portant amendement constitutionnel technique et de deux projets de lois organiques relatifs au régime électoral et aux partis politiques, ainsi qu'à un exposé sur l'indemnisation des coûts de transport dans le domaine économique", lit-on dans le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION
L’agenda des travaux de janvier 2026 fixé

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé hier, une réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, indique un communiqué du Conseil. Cette réunion a été consacrée à l'examen de l'agenda des travaux du Conseil de la nation pour la période allant du 13 au 22 janvier 2026, qui comprend l'étude et la discussion de cinq projets de loi, ainsi que l'examen des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, en plus de la validation de l'adhésion d'un nouveau membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, précise la même source. A cet effet, il a été décidé, lors de cette réunion, de transmettre deux textes législatifs à la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, à savoir le projet de loi organique portant statut fondamen-

tal de la magistrature et le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne. Il a également été décidé de transmettre le projet de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie à la commission de la défense nationale. Par ailleurs, deux autres projets de loi ont été transmis à la commission de l'équipement et du développement local, à savoir le projet de loi portant code de la route et le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, en vue de l'élaboration des rapports y afférent. S'agissant du calendrier des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, il a été décidé de reprendre les séances plénières à partir de la matinée du mardi 13 janvier 2026, avec l'inscription à l'ordre du jour, pour vote en séance plénière prévue dans la soirée du

mercredi 21 janvier 2026, des cinq textes de loi déjà cités. Concernant le point relatif aux questions orales et écrites, et après examen des nouvelles questions récemment déposées auprès du secrétariat du Bureau au nombre de dix questions orales et cinq questions écrites, le Bureau du Conseil de la nation a décidé de les transmettre au gouvernement, celles-ci remplissant les conditions de forme requises. Quant à la validation de l'adhésion de M. Abdenasser Hammoud, nouveau membre désigné par le président de la République, au titre du tiers présidentiel, il a été décidé de transmettre le dossier à la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en vue de l'élaboration du rapport de validation de l'adhésion, afin qu'il soit soumis à l'approbation des membres du Conseil lors de la prochaine séance plénière.

RECONNAISSANCE DU "SOMALILAND" PAR L'ENTITÉ SIONISTE
Les MAE de 21 pays arabes et musulmans condamnent

Les ministres des Affaires étrangères (MAE) de 21 pays arabes et musulmans, dont l'Algérie, ont exprimé leur rejet catégorique de la déclaration de l'entité sioniste reconnaissant la région du "Somaliland" comme Etat indépendant, condamnant fermement cette reconnaissance en violation flagrante des règles du droit international et de la Charte des Nations Unies. Les ministres des Affaires étrangères de ces pays ont exprimé, dans un communiqué conjoint, leur rejet caté-

gorique de la déclaration de l'entité sioniste reconnaissant la région du "Somaliland", située en République fédérale de Somalie, "compte tenu des graves répercussions de cette mesure sans précédent sur la paix et la sécurité dans la région de la Corne de l'Afrique et de la mer Rouge, ainsi que de ses graves retombées sur la paix et la sécurité internationales", soulignant que cet acte reflète le mépris manifeste et total de l'entité sioniste pour le droit international. Les ministres des Affaires étrangères

de ces pays ont fermement condamné cette reconnaissance, la qualifiant de "violation flagrante des règles du droit international et de la Charte des Nations Unies, qui souligne la préservation de la souveraineté des Etats, ainsi que de l'unité et de l'intégrité de leurs territoires". Ils réaffirment en outre "le soutien total à la souveraineté de la République fédérale de Somalie et le rejet de toute mesure susceptible de compromettre l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Somalie sur l'en-

semble de son territoire", précisant que "la reconnaissance de l'indépendance de parties du territoire d'un Etat constitue un précédent dangereux et une menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour les principes établis du droit international et la Charte des Nations Unies". Les MAE soulignent, par ailleurs, "le rejet catégorique de tout lien entre cette mesure et tout plan de déplacement du peuple palestinien hors de sa terre, qui est refusé sur le fond, la forme et de manière absolue".

Outre l'Algérie, ce communiqué est signé par les ministres des Affaires étrangères de la Jordanie, de l'Egypte, de l'Union des Comores, de Djibouti, de la Gambie, de l'Iran, de l'Irak, du Koweït, de la Libye, des Maldives, du Nigeria, du Sultanat d'Oman, du Pakistan, de l'Etat de Palestine, du Qatar, de l'Arabie saoudite, de la Somalie, du Soudan, de la Turquie et du Yémen, ainsi que par l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

IL COMPREND 13 NOTES D'INSERTION ET 38 RECOMMANDATIONS
La Cour des comptes publie son rapport annuel 2025

La Cour des comptes a annoncé, hier dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2025. "Conformément à l'article 199 de la constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2025, établi en respect des dispositions de l'ordonnance n 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée", a indiqué la Cour dans le communiqué. Le rapport, précise-t-on, "reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes au titre de son programme annuel d'activité de contrôle, assortis des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire". "Les constatations et les appréciations

qui y sont contenues visent à favoriser une saine gestion et une utilisation plus performante des ressources, moyens et fonds publics par les entités contrôlées", souligne la Cour des comptes. Le rapport annuel comprend 13 notes d'insertion et 38 recommandations, classées dans trois parties, relatives respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics. Dans une quatrième partie, la Cour des comptes rend compte de l'emploi de ses ressources budgétaires et humaines ainsi que de ses activités en matière de coopération internationale. Dans sa partie relative aux administrations de l'Etat, le rapport met en exergue les résultats de quatre contrôles thématiques portant notamment sur l'évaluation de la résilience du système national de santé face aux crises sanitaires, l'évaluation du plan national

cancer 2015-2019, la réalisation des parcs technologiques ainsi que les projets de numérisation de l'administration publique menés par l'Agence nationale pour la promotion et le développement des parcs technologiques (ANPT). Ces contrôles thématiques portent également sur le rôle des directions de wilaya de la programmation et du suivi budgétaires (DPSB) dans la maîtrise des opérations d'équipement public, précise la Cour des comptes. S'agissant des collectivités locales, le rapport fait état de sept opérations de contrôle ciblant la qualité de gestion de plusieurs communes et se rapportant à divers aspects de la gestion locale. Ces opérations concernent notamment la gestion des ressources humaines, l'encadrement de l'extension urbaine, l'accès des citoyens aux services publics essentiels, la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, ainsi

que le programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Les contrôles ont également porté sur les conditions d'organisation et de fonctionnement de ces communes, ainsi que sur leurs capacités à assurer une gestion efficace de leurs ressources budgétaires, ajoute la même source. Concernant les établissements et entreprises publics, le rapport annuel 2025 de la Cour des comptes a mis en relief les résultats de deux opérations de contrôle. La première opération a porté sur la valorisation des produits de la recherche scientifique et technologique par les filiales des centres de recherche à vocation scientifique et technologique, tandis que la seconde a concerné les conditions de gestion du Commissariat national du littoral, précise la Cour des comptes.